

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



DS
531
15634

S. M. NAM-PHUONG, Impératrice d'Annam,
vient de donner naissance à un Prince Impérial. Cette naissance porte à cinq le nombre
des Enfants Impériaux d'Annam.



W. L. L.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

Indochine

4^e Année - N° 163 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 14 octobre 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue Indochine, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 25 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 50
ETRANGER Un an 30 \$ 00 — Six mois 20 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 70

SOMMAIRE

	Pages		Pages
La corporation paysanne	1	Le Général MASSIMI, commandant l'Artillerie	
Traditions militaires et indochinoises, par X.	4	des Troupes du Groupe de l'Indochine	28
Aux morts de septembre (Anno MCMXL)	8	Routes, Iles et Plages (Notes de voyage dans le	
L'élevage à Dalat, par ROUSSEL, vétérinaire		golfe de Thaïlande, par le Dr R. GUY-	
principal inspecteur à Dalat	11	ISSARTIER	23
Souvenirs d'un vieil annamite (suite), par		Ce que sera la prochaine saison de l'Artisanat	
L. CADIÈRE, des Missions Etrangères de Paris	13	(Décembre 1943 — Février 1944)	29
Y a-t-il des mangeurs de terre au Tonkin ? ..	16	La Semaine dans le Monde	30
Lettre du Pays Moi, par G. M. P.	21	Revue de la Presse Indochinoise	31
Humour annamite	22	La Vie Indochinoise	33
Ouest cochininois (septembre 1943)	17	Courrier de nos lecteurs	34
Les Français au service de l'Indochine. — Le		Mots croisés n° 132	35
Résident Supérieur honoraire GARNIER	28	Solution des mots croisés n° 131	35

A NOS LECTEURS

Notre prochain numéro groupera en un seul les numéros 164 et 165.

Il sera consacré à l'URBANISME et paraîtra le 28 octobre.

LA CORPORATION PAYSANNE

“**IL** a France est une nation essentiellement agricole ».

Vingt millions de Français sur quarante vivent de l'agriculture. Ce chiffre souligne toute l'importance du problème paysan.

On comprend qu'il ait fait l'objet des préoccupations immédiates et constantes du Maréchal et de son gouvernement.

On le comprend mieux encore quand on se rappelle les difficultés qui ont assailli la paysannerie française depuis la précédente guerre.

Chacun est au courant de l'ampleur de la dépopulation rurale. M. Leroy-Ladurie, actuel ministre de l'Agriculture, déclarait récemment qu'il manque cinq millions de paysans au sol de la France ! Nous n'insisterons pas sur les raisons de ce dépeuplement des campagnes, raisons morales (les mêmes que pour tous les Français) et raisons juridiques (le régime des successions a créé la division parcellaire et détruit le cadre rural de la petite propriété). Chacun les connaît.

Nous étudierons plus spécialement les difficultés économiques de la paysannerie. Elles provien-

nent en droite ligne du libéralisme. On s'est aperçu successivement depuis un siècle que le libéralisme, soit ouvert (pas de barrière douanière externe) soit fermé (régime libéral interne à l'abri de puissantes barrières douanières), dont on a fait successivement l'expérience en France, a été également néfaste aux paysans.

« Ouvert », le libéralisme tue l'agriculture française au profit de l'agriculture des pays neufs (n'oublions pas qu'il en fut de même pour l'agriculture anglaise) ; « fermé », c'est-à-dire dans la mesure où, à l'abri de la protection douanière, il tend à la libre fixation des prix entre petits exploitants individuels et sociétés commerciales et industrielles concentrées (qui sont nées elles-mêmes du libéralisme), le libéralisme aboutit à un prix agricole minimum permanent qui met le producteur en servage ou le condamne à disparaître.

Pourquoi ? Parce que le paysan, lié au sol qu'il possède, indépendant, libre de la machine, libre du capital, s'est trouvé peu à peu, par suite de l'évolution du capitalisme, isolé et sans pouvoir, en face de la concentration industrielle et commerciale.

Ce point mérite explication. Voici celle que donne Louis Salleron, un des plus lucides experts des questions paysannes :

« La loi de l'offre et de la demande offre cette particularité, en ce qui concerne les denrées agricoles, de jouer en dehors de toute question de prix de revient. Ce prix est très difficile à établir, et est sans conséquence pour le producteur qui ne peut modifier son activité quand il s'aperçoit de ses pertes. Alors que l'usine peut être arrêtée du jour au lendemain, ou perfectionnée dans ses éléments productifs, la terre doit, indéfiniment, « servir » de même manière. On peut, évidemment, rationaliser jusqu'à un certain point l'exploitation agricole, diminuer les engrais, etc..., mais ce sont là des influences lentes sur les prix de revient qui ne sont mesurables que par années ou par cycles d'années.

« Dans une conférence prononcée en 1936, au Centre Polytechnicien d'Etudes Economiques (1), M. André Roussel émet la proposition suivante : « En matière agricole, la notion de prix de revient est toute relative ; le prix de revient n'offre pas de résistance propre à opposer aux vicissitudes du marché. Le marché est le seul fait générateur du prix agricole ». D'où il résulte que le « prix agricole n'a, théoriquement, de limite inférieure que le prix réel. Sa limite supérieure est marquée par les possibilités de substitution ».

« Ces formules nous paraissent parfaitement exactes. Mais elles aboutissent, implicitement, à la conclusion que le marché est entre les mains de l'acheteur. Offre et demande font les prix, mais selon un barème maximum dressé par l'acheteur. Celui-ci est un peu dans la situation du maître antique vis-à-vis de l'esclave. Le maître nourrissait et traitait son esclave pour un maximum de rendement, et ce rendement était la protection même de l'esclave. Ainsi, les produits du sol, étant nécessaires, sont achetés, en fin de compte, de manière que le producteur soit conservé pour les fournir. On le paie un prix suffisant pour qu'il vive. C'est de cette façon qu'intervient le prix de revient, calculé par l'acheteur plus que par le vendeur. Il faut du blé, du vin, du lait, etc... Leur prix est déterminé par la cer-

titude de leur fourniture constante. C'est là, en quelque sorte, la « loi d'airain » de l'agriculture. »

Il faut dire tout de suite que les terriens de France réagirent fortement contre la précarité de leur position. Les paysans de chez nous ne sont pas hommes à se laisser tondre sans se défendre. En aucun domaine peut-être la lutte contre les effets du capitalisme libéral n'a été plus ingénieuse, et plus forte que dans l'agriculture ; nulle part les « Cadres précorporatifs » n'étaient plus nombreux et puissants. (Ceci explique en partie la rapidité avec laquelle la Charte paysanne a pu être mise au point.) Ces cadres précorporatifs, chacun les connaît : ce sont les syndicats, les mutuelles, les coopératives, les associations spécialisées, les chambres d'agriculture, etc... Tous ces groupements, très nombreux, firent preuve d'une grande vitalité. Mais s'ils ont réussi en partie à ce défendre, la lutte était cependant trop inégale ; l'équilibre était sans cesse rompu au détriment de l'agriculture. La réaction de la paysannerie, en raison même du régime, ne put être que fragmentaire, dispersée, incohérente. Les mesures prises par le Parlement, sous l'impulsion des terriens, furent souvent excellentes, mais ne donnèrent pas les résultats attendus, parce qu'elles n'étaient pas interprétées dans un cadre cohérent et que nombre d'entre elles furent étouffées par la temporisation et l'incompétence ministérielle. Bref, la paysannerie n'obtint que des palliatifs.

La situation en 1939 était telle que l'élite paysanne tout entière réclamait le couronnement de ses efforts par l'institution d'une organisation corporative. Elle voyait dans cette organisation la possibilité d'unir les efforts dispersés et d'obtenir un appareil juridique et disciplinaire ayant tous les avantages du droit public.

C'est dans ce sens que concluaient les vœux des cahiers généraux de la paysannerie en 1939. C'est dans ce sens que concluait un Dorgère, militant du front paysan, aujourd'hui délégué général à la propagande de la corporation paysanne. C'est dans ce sens que concluait la Société des Agriculteurs de France dans sa réponse à la Commission de la réforme de l'Etat (1934), la lettre de la Confédération nationale des Associations agricoles au Président du Conseil (1935), le rapport de la Commission d'études de la Confédération nationale des Associations agricoles sur le régime corporatif (1935), le programme du Comité d'action paysanne (1935), etc., etc... On peut affirmer, par l'ampleur et la valeur des revendications paysannes, que la corporation répondait aux vœux de tous les terriens.

Ces vœux dormirent dans les cartons des ministères.

★★

Dès sa prise de pouvoir, le Maréchal Pétain, lui-même fils de paysan, avec l'aide d'un homme de la terre comme M. Caziot, accorda à la paysannerie française sa Charte (2 décembre 1940). Désormais, affirmait cette charte, ce ne seront plus des individus isolés et des groupements dispersés qui soutiendront et administreront les intérêts de l'agriculture, socle de la France, ce seront des organisations unifiées parlant au nom de tous les terriens et dotées de tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de leurs buts.

(1) Questions agricoles, Editions du Centre polytechnicien, Paris, 1937.

Voici l'essentiel de l'organisation prévue par la Charte paysanne :

Tous ceux qui vivent de la terre, ouvriers, chefs d'exploitation, propriétaires, sont groupés au sein de *syndicats agricoles*. Le syndicat local est placé sous la direction d'un syndic proposé par les membres du syndicat.

Au-dessus du syndicat local, vient l'*union régionale*, dont le cadre peut être départemental, groupant tous les syndicats.

Enfin l'édifice est couronné par le Conseil National corporatif agricole, organe surtout consultatif.

Cette auto-organisation réalise l'*unité* de l'agriculture française. L'action des anciens syndicats, qui subsistent, est élargie, hiérarchisée et rendue efficace. Ils donnent aux agriculteurs non seulement la possibilité de rechercher et de défendre efficacement leurs intérêts économiques mais encore de défendre leurs intérêts moraux et sociaux. C'est la corporation qui s'occupera des questions relatives à la production, à la vente, aux débouchés, aux prix, aux questions de travail, d'assistance, de prévoyance, d'hygiène, d'apprentissage, d'enseignement technique, etc...

Tous les organismes professionnels précorporatifs existants s'intègrent à l'organisation corporative en s'affiliant aux syndicats.

Telles sont très schématisées les grandes lignes de la Charte paysanne.

★★

Nous avons suivi pas à pas la mise en place du système.

Depuis 1940, un énorme travail d'organisation a été accompli. Nous n'avons pas tous les détails de cette organisation mais nous savons qu'elle est presque achevée. Un communiqué du 25 septembre 1943 nous annonçait que « un tiers des Français voteront en octobre pour l'élection de 30.000 syndicats de la corporation paysanne ». Nous avons suivi pas à pas la constitution prudente et empirique des unions régionales qui paraissent être les centres actifs de l'activité paysanne. Nous savons en outre que, parallèlement, de nombreux

lois sont intervenues relatives au remembrement des terres, à l'habitat rural ; nous savons que de nombreuses dispositions ont été prises pour favoriser le retour à la terre (avances financières de la corporation), pour l'équipement rural, pour la transformation des ouvriers agricoles en petits exploitants, pour le renforcement de l'exploitation familiale, pour modifier le régime successoral, pour organiser l'enseignement pratique post-scolaire, pour faire faire des stages agricoles à des étudiants, aux jeunes des organisations de jeunesse, des chantiers de travail, etc., etc...

Bref, la paysannerie française s'organise, et ceci malgré les difficultés innombrables dues à la défaite : transports difficiles, absence des prisonniers, cheptel insuffisant, manque d'engrais, de semences, de carburants, de ficelle lieuse, etc...

C'est la paysannerie qui évite à la France la famine. C'est elle qui la restaurera. Elle constitue sa meilleure réserve.

Les paysans ont pris conscience de leurs droits et de leurs devoirs. Nous en voulons pour preuve le magnifique serment qu'ils ont fait au Maréchal, dont voici le texte :

« Paysan, profondément attaché à mon pays, à ma terre, à ma famille, soucieux de pouvoir vivre dignement en travaillant dans le cadre de justes libertés et de pouvoir y élever mes enfants, je suis convaincu que le Maréchal sauvera toujours, en dépit des difficultés imposées par la défaite et la raréfaction des vivres, les intérêts primordiaux de la paysannerie. Résolu à contribuer au relèvement de mon pays, je jure de m'imposer et d'imposer autour de moi les sacrifices que comporte la situation tragique de la France et de faire des miens des Français attachés au travail de la terre, à la prospérité de la famille et à la grandeur de la Patrie. »

★★

Comme l'a dit le Maréchal, c'est en s'appuyant sur les deux piliers que sont la Charte du Travail et la Corporation paysanne que la France se relèvera.

INDOCHINE.



Traditions militaires et indochinoises

par X.

Bien des Indochinois connaissent le colonel de Jonquières qui, avant de rejoindre le poste d'attaché militaire à Bangkok qu'il occupe présentement, a commandé le territoire militaire de Cao-bang. Il nous a paru intéressant d'évoquer dans cette revue les services éminents rendus à la France et à l'Indochine par son père et son grand-père.

L'AMIRAL Ratyé, dans *La guerre navale 1914-1918 racontée par nos Amiraux* a pu écrire : « Peu de familles ont donné à la France, au cours du XIX^e siècle, autant d'officiers de vaisseau, que la famille de Jonquières ».

Si au cours des siècles précédents, les Fauque avaient toujours servi dans le métier des armes, la Révolution de 1789 ayant ruiné leurs assises de propriétaires fonciers de Provence les a orientés principalement vers la mer.

Depuis la bataille de Trafalgar jusqu'au traité de Versailles douze de leurs servirent comme officiers dans la marine de guerre, trois dans l'infanterie de marine ou coloniale, d'autres dans l'armée.

Il n'est donc pas surprenant qu'au hasard des carrières, huit d'entre eux aient été appelés à faire campagne en Extrême-Orient et particulièrement en Indochine.

Parmi ces derniers, deux officiers de marine apportèrent à leurs chefs d'alors, les amiraux de La Grandière et Courbet, une collaboration modeste mais passionnément attachée à l'homme et à l'œuvre.

Jean, Philippe, Ernest de Fauque de Jonquières, 1820-1901, « marin et savant français » (1), entré premier, sorti premier de l'Ecole Navale (1835-1837), fut atteint par la limite d'âge des vice-amiraux après 50 ans et demi de services dont 30 années d'embarquement. Il avait été élevé au milieu des récits de la bataille de Trafalgar, où son père et l'un de ses oncles avaient vaillamment combattu sur le vaisseau de 74 *l'Intrépide*, commandé par Infernet, lequel tint tête à trois, puis cinq navires anglais de même rang.

Après avoir participé à toutes les campagnes du second Empire, notamment à celle du Mexique, où son frère Amable devait s'illustrer (2), il fut nommé en mai 1864 chef d'état-major général du vice-amiral de La Grandière, Gouverneur de la Cochinchine,

« dont la colonie se rappelle encore avec reconnaissance l'administration sage, ferme et féconde, à la fois militaire et civile. Le grade de capitaine de vaisseau fut, en 1866, la récompense des cinq années que je venais de passer au Mexique, à Terre-Neuve et à Saigon, et pour la première fois je pus compter par année, et non plus par mois la durée de mon séjour auprès de ma famille (3) ».

Arrivé à Saigon le 1^{er} juillet 1864, le commandant de Jonquières se rembarquait pour France le 1^{er} mai 1866.

Comme la revue *Indochine*, en son numéro du 21 janvier 1943, consacré à l'Exposition, voulait bien le rappeler, le commandant de Jonquières fut chargé de l'organisation de la première exposition de Saigon, qui fut inaugurée le 25 février 1866.

Les discours prononcés viennent de nous être remis sous les yeux, et on ne laisse pas de méditer sur les sentiments élevés, les vues lointaines et l'optimisme raisonné des Chefs d'alors.

Ils voyaient juste.

La dernière initiative de cet ordre, du début de l'année 1943, est bien de cette grande tradition.

En dehors de nombreux commandements à la mer, y compris comme contre-amiral celui d'une division de l'escadre, le commandant de Jonquières a occupé les emplois de : membre du Conseil des Travaux, de Directeur de l'Ecole des Torpilles de Boyardville (1874), où le capitaine de vaisseau Courbet devait le remplacer, enfin comme vice-amiral (1879), de Directeur du Matériel de la Flotte, emploi créé pour lui et auquel le désignait sa haute valeur scientifique.

(1) Grand Dictionnaire Larousse.

(2) *La Marine française au Mexique*, par le commandant RIVIÈRE (tué au Pont-du-Papier).

(3) *Notice sur ma carrière maritime, administrative et scientifique*, par E. de JONQUIÈRES (Fauthier-Villars, 1883).

Car, M. de Jonquières avait réussi, au cours d'une carrière extrêmement active, à mener de front avec ses devoirs d'état, une carrière scientifique non moins particulièrement féconde.

Une œuvre de cent cinquante travaux originaux et le grand prix de Mathématique de l'Institut de France devaient lui valoir les éloges et le faire l'égal des géomètres français et étrangers les plus éminents de son temps.

On lui doit des ouvrages fort estimés :

Il était grand officier de la Légion d'honneur.

★★

Marie, Pierre, Eugène de Fauque de Jonquières, 1850-1919, entra premier à l'Ecole Navale en 1867 et en sortit second en 1869.

La guerre de 1914-1918 devait le maintenir en activité de service au delà de la limite d'âge des vice-amiraux, dans les fonctions de chef d'état-major général de la Marine, après 47 années et demie de services, dont 32 d'embarquement.



Jean-Philippe-Ernest de Jonquières (1820-1901).

« *Mélanges de géométrie pure*, 1856 ; *Théorèmes fondamentaux sur les séries de courbes et de surfaces d'ordre quelconque*, 1865 ; *Recherches sur les séries ou systèmes de courbes et de surfaces algébriques d'ordre quelconque*, 1866, etc... ».

Son nom est resté attaché à l'un de ses théorèmes.

L'Académie des Sciences lui ouvrit ses portes en 1884 et il fut à l'Institut de France l'un des derniers représentants de la marine à voile, à la suite des amiraux Paris, Jurien de La Gravière et Mouchez.

On lui doit aussi des traductions en vers des *Epîtres* et de l'*Art poétique* d'Horace.

Comme second du *Guichen*, M. de Jonquières fit une première campagne de trois ans dans le Pacifique, 1879-1882, puis quand le contre-amiral Courbet forma à Lorient la Division navale d'essais, cet officier général choisit M. de Jonquières comme aide de camp. Cette division partait peu après pour l'Extrême-Orient, où elle devint la Division navale des côtes du Tonkin, et M. de Jonquières y servit du 23 avril 1883 au 10 février 1886.

C'est ainsi qu'il participa à la prise des forts de Thuân-an, puis à la prise de Son-tây.

A cette affaire, l'amiral Courbet, désirant

être exactement informé, chargea son aide de camp de suivre la colonne qui donnait l'assaut à la porte Phù-sa.

La citadelle prise, ce dernier reçut également mission de porter à Haiphong, à un navire de guerre prêt à appareiller pour Hongkong où aboutissait le câble, le télégramme chiffré annonçant au Gouvernement le succès de l'opération.

M. de Jonquières prit ensuite le commandement de l'*Aspic* (27 mars 1884 — 1^{er} jan-

ral Courbet, aux Pescadores, à Formose, à Kélung, jusqu'à la mort de son illustre chef.

L'Extrême-Orient devait le revoir peu après comme commandant de l'avisos *l'Inconstant* (4 août 1890 — 8 octobre 1892), mais en dehors d'un voyage au Japon, c'est surtout dans le Yang-Tsé-Kiang, que *l'Inconstant* eut à agir pour protéger nos missions. Le sauvetage de l'une d'elle, particulièrement mouvementé, devait valoir à



Marie-Pierre-Eugène de Jonquières (1850-1919).

vier 1886) et comme tel, participa aux opérations de la rivière Min, à l'attaque de l'arsenal de Fou-Tchéou et à la destruction de l'escadre chinoise, contre laquelle, au signal du *Volta*, qui portait le pavillon de l'amiral Courbet, il mena l'attaque des trois canonnières : *Aspic*, *Vipère*, *Lynx*. Il suivit ensuite le sort de l'escadre de l'ami-

son commandant, avec les remerciements de la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, la cravate de commandeur de Saint Grégoire le Grand.

Capitaine de vaisseau à 42 ans (9 novembre 1892), M. de Jonquières devait commander sans interruption de 1894 à 1901, les cuirassés : *Victorieuse*, *Hoche*, *Bouvi-*

nes, Amiral-Tréhouart (capitaine de pavillon du vice-amiral V.-A. Ménard), *Formidable*, *Masséna*. Il assumait également les fonctions de chef d'état-major du vice-amiral V.-A. Humann, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée (Amiral-Duperré 1896-1897).

Promu contre-amiral le 22 avril 1902, M. de Jonquières retournait en Indochine, pour commander la 2^e division de l'escadre d'Extrême-Orient stationnée principalement à Saigon.

Il prit part aux travaux de la Commission de délimitation de la frontière siamo-cambodgienne et insista pour l'annexion au Cambodge de l'île Co-Kut, du territoire de Ban-Lao et de la province de Kratt (1).

Ce fut alors que la guerre russo-japonaise amena à Cam-ranh l'escadre russe de l'amiral Rodjestvensky. L'amiral de Jonquières fut chargé par le Gouvernement de faire respecter notre neutralité (2).

Ayant son pavillon sur le croiseur *Châteaurenault*, puis sur le *Guichen*, le commandant de notre Division eut par deux fois à aller à Cam-ranh inviter l'amiral russe à évacuer nos eaux territoriales, conformément au droit international.

L'on se rappelle les protestations du Japon et de la presse britannique sur la soi-disant violation de notre neutralité et la cruelle situation de l'Armada russe qui, après son périple autour de l'Afrique, attendait la division de l'amiral Nébogatof, venue par Suez, pour courir à son tragique destin. La France n'avait alors qu'une alliée : la Russie. Le commandant de notre Division navale fut assez heureux pour remplir sa mission conformément aux vues du Gouvernement, en faisant respecter la neutralité de la France et en évitant tout incident susceptible de froisser l'opinion publique russe et de porter ainsi atteinte à l'alliance.

La reconnaissance de l'amiral Rodjestvensky, de la Marine impériale (3) et du Tsar lui-même, devait valoir à l'amiral de Jonquières les plus flatteuses distinctions.

C'est à Port-Saïd, sur le paquebot le ramenant en France, que le consul apporta à bord, le 1^{er} janvier 1906, à l'amiral, simple passager, un télégramme chiffré du ministère de la Marine le nommant, par ordre de M. Georges Clemenceau, président du Conseil, attaché naval à Berlin, avec la mention d'avoir à rejoindre immédiatement.

L'amiral de Jonquières demeura à notre ambassade du Parizerplatz jusqu'au 22 août 1907 et il aura été le seul officier général

de son corps à tenir cet emploi. Très bon cavalier, l'attaché naval de France assistait aux revues et manœuvres de l'armée allemande, à cheval avec ses collègues attachés militaires, et ce détail ne contribua pas peu à lui valoir une situation très personnelle, tant auprès de l'Empereur, dont les préférences pour les militaires étaient bien connues, que dans les cercles berlinois.

Promu vice-amiral le 29 juillet 1907, le président du Conseil, Georges Clemenceau, devait, au début de 1909, le nommer au commandement de l'escadre de la Méditerranée, cuirassé *Patrie* (5 janvier 1909 — 5 janvier 1911) (4).

Plusieurs missions diplomatiques lui furent ensuite successivement confiées : nommé ambassadeur extraordinaire, il devait représenter la France au couronnement du roi Georges V de Grande-Bretagne, juin 1911, puis comme chef de mission, il fut attaché à la personne de S. M. la Reine des Pays-Bas, enfin des Souverains britanniques, lors de leur visite à Paris, en avril 1914.

Au cours de la guerre, le vice-amiral de Jonquières exerça les fonctions de chef d'état-major général de la Marine du 2 mai 1915 au 10 mars 1916.

Il fut élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur le 23 octobre 1915.

On lui doit un volume de vers : *Poésies d'un Marin*, avec un poème sur la baie d'Along, et de nombreux dessins des îles du Pacifique : « Maoris, danses anciennes et tatouages », qui sont aujourd'hui au Musée de l'Homme.

Par sa culture aussi variée qu'étendue, ses qualités de marin alliées à une rare finesse et à un sens politique exceptionnel, le vice-amiral Eugène de Jonquières mérite de se classer parmi les figures les plus représentatives de la période qui vit la soudure de l'ancienne Marine avec la Marine moderne.

Son nom reste d'autre part associé aux souvenirs les plus brillants de l'installation définitive de la France en Indochine. Il méritait à ce titre d'être évoqué dans les colonnes de cette revue.

(1) Archives Centrales de l'Indochine, Dossier Gouvernement général, n° 14492.

(2) M. PALÉOLOGUE. — *L'Escadre du sacrifice*, Revue des Deux Mondes, 1934.

(3) SEMÉNOFF. — *Sur le chemin du sacrifice*.

(4) Le vice-amiral d'escadre Jean Decoux fut aide de camp de l'amiral de Jonquières sur la *Patrie*, 1909-1911.

AVX MORTS DE SEPTEMBRE ANNO MCMXL

*En lettres classiques à la noble facture,
Au grain ténu du calcaire gris,
L'inscription court sur le fronton
Du Cénotaphe.*

*Inséré en un écrin lumineux d'eau et de
verdure, les grâces apprêtées de l'air et du
soleil lui prodiguent jeux d'ombre et de lu-
mière en ce jour solennel.*

*Par surcroît, deux haies de hampes aux
flammes tricolores annoncent l'investiture
officielle.*

*Une main vigilante a devêtu — pour ce
matin — les saules (encore trop petits pour
pleurer) de la vesture qui les défend de la
dent vorace des chèvres irrespectueuses.
Tout émus de tant de lumière retrouvée, ils
montent en carré leur frileuse faction.*

*Lang-son 1885... 1940... Il est des lieux
prédestinés. Il est des lieux maléfiques :*

*Doux ensellement de rudes collines aux
millénaires marches de Chine. Trouée indé-
cise au seuil mouvant des peuples. Site
d'inquiétude et de paix...*

La main qui édifia cette Stèle le sut.

*Son ordonnance latine obéit aux subtiles
indications géomantiques de la terre et des
eaux :*

*Dans l'encadrement prestigieux du cirque
immense
des collines bondissantes et des lointains
bleutés,*

*au détour harmonieux de l'ocre rivière
oublieuse,
sur le sombre écran tourmenté de la Roche
Percée,*

*l'œil le découvre au pied d'un Van-Miêu
en une conque élargie comme un étang
sacré.*

*S'inscrivant dans la netteté géométrique
de ses verts*

*encadrements et de ses vasques dormantes,
le blanc cénotaphe aux assises romaines
érige face au ciel une couronne votive
aux mânes des guerriers.*

*Les armées, les hommes et les années
passeront... mais non la plainte éternelle
du vent dans les pins tourmentés.*

*Et à l'orée de la Route séculaire,
en un paysage inchangé,
bruira l'ombre légère des saules pensifs
sur une borne milliaire
exhaussant toujours sur les eaux mortes
le grave visage du souvenir...*

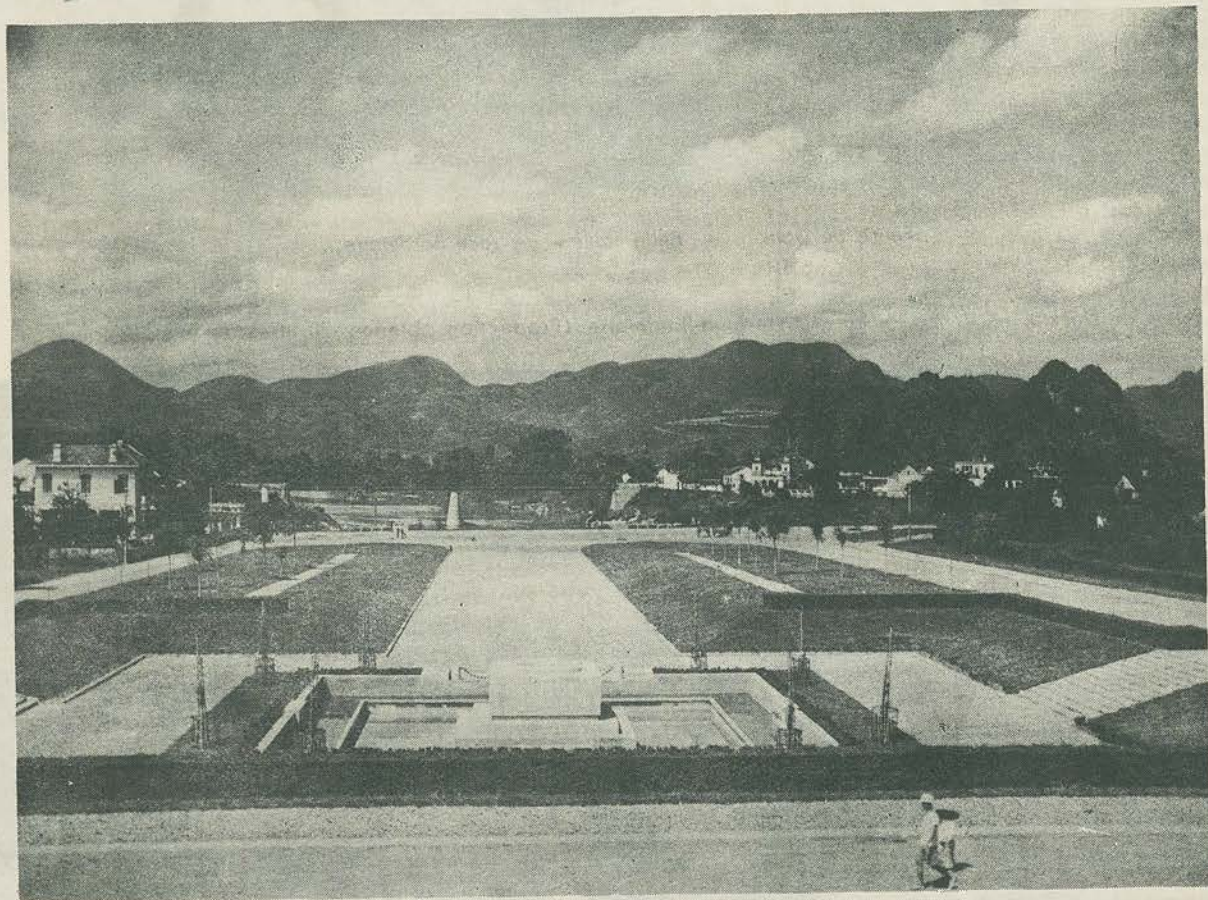
*22 septembre 1943... Trois couronnes
fleuries viennent d'être déposées.*

*Les notes de la sonnerie aux Morts éclatent
dans l'allégresse d'un ciel vibrant.*

*Tout se tait
dans un air immobile et lourd de pensers...*



Le
Monument aux Morts
de septembre 1940, à Lang-son.

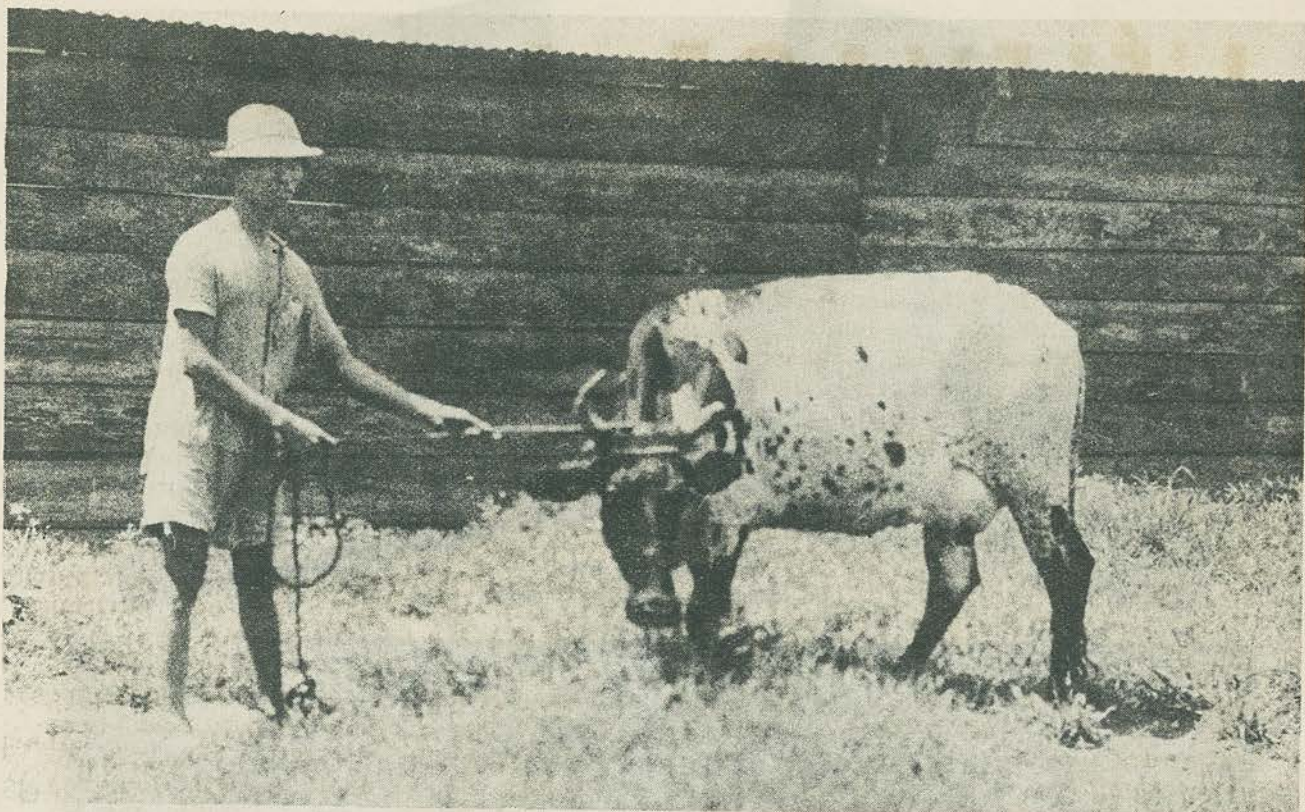


Le 22 septembre 1943, M. le Résident Supérieur au Tonkin J. Haelewyn s'est rendu à Lang-son pour procéder à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des officiers et soldats tombés au champ d'honneur en septembre 1940.

A 8 h. 30, le Chef du Protectorat arriva devant le monument où deux sections de tirailleurs et de gardes indochinois lui rendirent les honneurs.

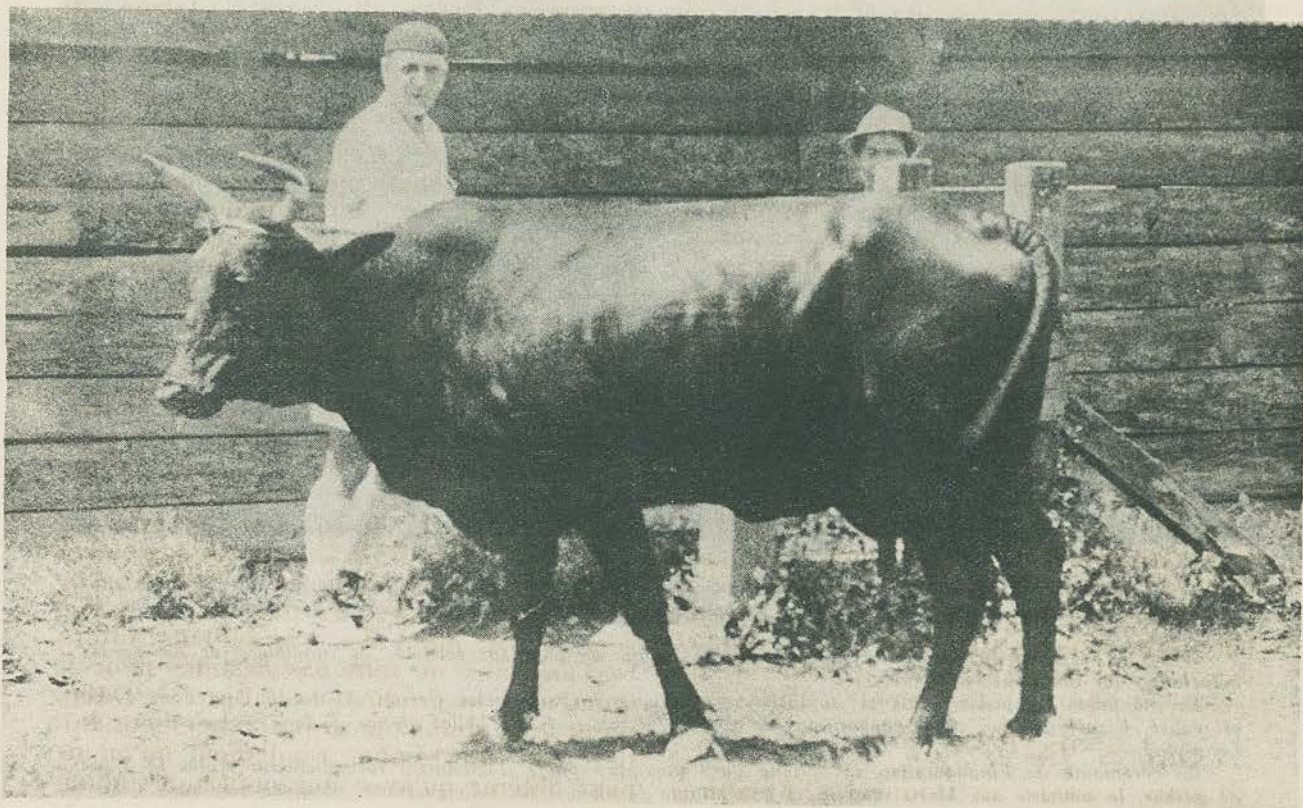
Le monument, imposant dans sa simplicité, est l'œuvre des architectes Cerruti et Mancet, qui l'ont conçu et réalisé. Elevé dans un cadre magnifique de verdure, il fait face aux belles grottes de la « Roche percée » de Lang-son.

La cérémonie de l'inauguration se déroula dans une atmosphère d'émouvant recueillement. Après le dépôt de gerbes, la sonnerie aux Morts retentit, et une minute de silence fut religieusement observée par toute l'assistance.



Ferme de Dankia. — Belle laitière de race bordelaise.

Ferme de Dankia. — Vache laitière métisse Sind-Bordelaise. (Production obtenue: 20 litres de lait par jour).



L'ÉLEVAGE A DALAT

par ROUSSEL,

Vétérinaire principal inspecteur à Dalat.

Le cheptel de Dalat, durement éprouvé en 1942, est en bonne voie de reconstitution. Les conséquences d'une épizootie telle que celle qui a sévi l'an dernier ne s'atténuent pas en quelques jours mais au point de vue nombre comme au point de vue rendement un résultat très appréciable a déjà été obtenu.

Alors qu'en octobre 1942, on ne comptait plus guère que 180 vaches laitières à Dalat ou dans les environs immédiats, aujourd'hui on peut dénombrer plus de 250 femelles sélectionnées de races Ayrshire, Bordelaise, Sind ou Ongole, avec un troupeau important d'animaux jeunes en excellent état. Etant donné l'impossibilité de faire venir des animaux de l'extérieur, on ne peut compter, pour l'accroissement du troupeau, que sur le seul jeu des naissances. La production laitière de ces animaux est assez variable ; alors que certaines vaches ayrshires et bordelaises arrivent à donner 12, 14 et même 16 litres (une vache de Dankia a atteint le chiffre exceptionnel de 20 litres par jour), les ongoles et les sinds dépassent rarement 4 à 5 litres.

La moyenne pour les ayrshires et les bordelaises est de 7 à 8 litres.

Le troupeau laitier, qui fournissait 160 litres de lait par jour en août 1942, donne aujourd'hui 350 à 400 litres.

A la ferme de Dankia, la production journalière est passée de 60 litres en octobre 1942 à 260 litres en juillet 1943.

Dans cette concession, le troupeau laitier est surtout composé d'animaux de sang bordelais ou métis sind-bordelais. Une petite quantité de sang hindou, 1/8^e ou moins de 1/8^e, rend les animaux plus résistants que ceux de race pure, sans préjudice sensible pour la production lactée.

Les animaux pie-noir dominent dans le troupeau et certaines femelles possèdent un pis vraiment remarquable, indice de leurs qualités laitières.

A Cam-ly et à la ferme Bourgery, le troupeau laitier est constitué par des animaux de race Ayrshire, importés d'Australie autrefois et qui ont fait souche à Dalat.

★★

Camly possède un troupeau d'Ayrshires d'une cinquantaine de têtes (30 adultes et

20 jeunes) très homogène, animaux en excellent état, au pelage pie-rouge, vraiment remarquables. Ces Ayrshires sont de très bonnes laitières, les productions individuelles journalières de 10 à 14 litres ne sont pas rares, le maximum obtenu en 1943 a été de 16 litres et la production totale est de 100 litres par jour environ avec 14 vaches en lactation.

A la ferme Bourgery, le troupeau comprend 22 vaches ayrshires. La production laitière est de 60 litres par jour environ avec 8 ou 9 vaches en lactation.

A Camly, les animaux sont élevés en stabulation complète, les vaches ne sortant qu'un jour par semaine pendant 2 ou 3 heures. A Dankia et à la ferme Bourgery, au contraire, les animaux sortent tous les jours ; cependant, c'est à l'étable que les animaux reçoivent la presque totalité de leur ration journalière. En plus des 20 à 30 kilos d'herbe nécessaires journellement, les animaux reçoivent une ration de 8 à 9 kilos d'aliments concentrés : maïs, paddy, tourteaux Dau-xanh, patate, farine de poisson, etc... Dans la plupart des exploitations, la nourriture est donnée cuite, dans d'autres, le maïs est donné après concassage et les tubercules passés au coupe-coupe ainsi que les racines : toutes préparations qui exigent une nombreuse main-d'œuvre. L'herbe naturelle des plateaux étant peu nutritive, les éleveurs sont obligés de réserver une partie des terrains pour la culture d'herbes fourragères : herbe éléphant, herbe du Maroc, paspalum, canne à sucre, maïs-fourrage, etc... En plus des animaux des trois grandes exploitations de Dalat, on trouve encore une soixantaine de vaches réparties entre différents élevages comprenant chacun 10 à 20 vaches laitières : ferme du Palace, Bénédictins, ferme Savoisiennne, établissements scolaires et militaires... Autour de Dalat sont également répartis quelques troupeaux d'animaux de race locale, adaptés au pays et qui pourront servir pour des croisements futurs. Ces animaux ne sont pas destinés pour le moment à la production laitière. A Dalat, seuls les animaux à grand rendement laitier sont intéressants, rendement qu'on ne peut obtenir qu'avec une nourriture abondante.

Les résultats encourageants constatés à Dalat en quelques mois l'ont été, en effet, grâce aux efforts faits par les éleveurs pour nourrir convenablement leur cheptel.

La coopérative du Haut-Donnaï, par la création de son magasin-dépôt d'aliments du bétail, a supprimé les aléas des achats individuels et a grandement favorisé l'élevage.

La question nourriture est primordiale pour développer la production laitière. Une forte quantité de lait ne peut être produite qu'avec des rations riches et abondantes, mais impossibles à trouver sur place. D'où la nécessité pour le moment de faire venir de la plaine les aliments concentrés. Pour se libérer de cette subordination, les éleveurs vont porter leurs efforts sur les cultures fourragères. C'est dans ce but que l'Inspection générale de l'Agriculture et de l'Élevage a prévu la création d'une ferme expérimentale à Manline, près de Camly. Cette station distribuerait gratuitement aux éleveurs des boutures de graminées et légumineuses fourragères (*paspalum*, herbe éléphant, canne à sucre, soja, haricot mungo, indigofera, tayamani, etc...) et des arbustes épineux pour clôtures.

Elle ferait également des démonstrations de fenaion, d'ensilage, de préparation de fumier naturel et artificiel, de chaulage des pâturages. Elle tenterait l'acclimatement et la multiplication de toutes les plantes fourragères locales et étrangères offrant quelque intérêt et étudierait l'amélioration des pâturages sur tout le territoire du Lang-bian.

Des primes sont prévues pour encourager les éleveurs qui produiront sur place la nourriture nécessaire à l'entretien de leur troupeau. A Camly et à Dankia, déjà plus de 30 hectares dans chaque exploitation sont réservés pour ces cultures d'appoint.

★★

L'ouverture d'un Herd-book s'impose pour le bétail de Dalat, bétail sélectionné en vue de la production laitière.

L'inscription au livre d'origine, donnera une plus-value certaine aux bons reproducteurs et l'achat par l'Administration ou par les particuliers, chaque année d'un certain nombre de taurillons inscrits, permettra l'amélioration de la production laitière dans les autres centres de l'Indochine.

Dalat, du fait de son climat, convient en effet parfaitement pour la production d'animaux laitiers ; alors que dans la plaine, avec des températures voisines de 30°, la quantité de lait produit dépasse rarement 3 ou 4 litres, sur les plateaux, où la température moyenne est de 19 à 20°, la production lactée passe à 6 ou 8 litres.

Il est indéniable que l'abaissement de température exerce une influence heureuse, puisque dans certains pays tropicaux, il a suffi de placer les animaux dans des étables à air conditionné où la température était maintenue à 22° environ pour voir le rendement laitier passer du simple au double.

★★

L'élevage à Dalat comme ailleurs n'est possible que si les éleveurs sont à l'abri des épizooties. D'où la nécessité d'un service vétérinaire bien organisé, pourvu de moyens de transport permettant, dès l'apparition d'une maladie, un diagnostic rapide et une intervention immédiate. Grâce aux vaccinations et aux mesures sanitaires, on doit pouvoir préserver le troupeau des mortalités dues aux maladies contagieuses. Dalat possède donc les éléments nécessaires au développement de son troupeau laitier. Sagement conduit, il doit non seulement fournir au centre la totalité de son ravitaillement en lait mais encore produire bientôt beurre et fromage si précieux pour l'alimentation des enfants.

Chez les Indochinois, l'élevage d'animaux sélectionnés, très près du sang d'Europe, presque impossible d'ailleurs à trouver, n'est pas à conseiller, mais l'élevage d'animaux de race sind ou métis sind, plus résistants, moins exigeants et dont les femelles sont également bonnes laitières est à encourager.

Ces animaux donneront non seulement le lait dont la vente sera d'un bon rapport mais encore le fumier indispensable aux cultures maraîchères.

Le village annamite de Da-thanh, situé à 6 kilomètres de Dalat peut entretenir un certain nombre de femelles laitières. L'Administration est prête à aider les éleveurs par l'octroi des primes importantes et la mise à leur disposition des reproducteurs indispensables.

Souvenirs d'un vieil annamitisant⁽¹⁾

(Suite)

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

J'AI critiqué bien des fois, dans les pages précédentes, l'étude livresque de la langue annamite. Il ne faudrait pas conclure de là que j'ai laissé de côté les livres qui traitent de l'annamite. Bien loin de là. J'ai une bibliothèque annamite très riche, et pas pour la montre, pour décorer les murs de mon presbytère. Tous les livres ont été lus et relus, beaucoup annotés. Quelques-uns sont désossés. J'en ai même de perdus, hélas ! prêtés et perdus, ou volés par quelqu'un qui était persuadé qu'il en avait plus besoin que moi. J'en ai de vieux, depuis le XVII^e siècle, depuis la toute première origine du *quốc-ngữ*, depuis le P. de Rhodes. J'en ai d'entre deux âges, manuscrits du XVIII^e siècle, Dictionnaire Taberd. J'en ai enfin et beaucoup, de tout récents, imprimés, polycopiés, même manuscrits.

Les livres, si l'on sait s'en servir, sont les meilleurs des professeurs.

« Ah ça ! mais vous semblez vous contredire. Vous n'avez cessé de vitupérer contre l'étude de l'annamite dans les livres, et voilà que, maintenant vous recommandez les livres comme les meilleurs des professeurs. »

Je ne me contredis nullement. Remarquez que j'ai dit : « Si l'on sait s'en servir ».

Vous n'avez pas oublié le tableau-croquis que j'ai dessiné dès le début : un jeune missionnaire, sur la vieille route Mandarine, entre Tourane et Hué, tenant en main, ou dans sa poche, une feuille où sont inscrites les deux phrases : *Cái này cái gì ? Cái ni tên chi ?* Ça, c'était le viatique que m'avait donné le P. Laurent. Mais on peut avoir besoin de plus de mots, de phrases plus longues. Et c'est dans les livres qu'on les puise.

Mais, pour Dieu, que les provisions que l'étudiant aura butinées dans les livres, qu'il ne les laisse pas empilées sur sa table de travail, ou soigneusement renfermées dans des chemises en beau papier rouge. Qu'il les sorte tout de suite, dans la rue, dans les champs, à la chasse, ou simplement à la cuisine, avec le marmiton ou le tireur de pousse. C'est comme cela que le travail dans les livres sera utile.

Je vous ai dit aussi que l'annamitisant sera souvent arrêté, surtout dans les débuts, et, peut-on dire, toute sa vie, par des difficultés

qui iront peu à peu en diminuant, mais qui ne seront jamais complètement supprimées, difficultés provenant de la structure de la langue ou de l'ordonnance de la pensée. Ces difficultés, ce sont les livres qui vous les expliqueront, au moins en partie. Tel auteur vous fera comprendre telle tournure, tel autre vous donnera la raison de telle construction, ou de l'emploi de tel terme. Celui-ci sera plus clair, plus complet, plus précis qu'un autre, sur telle ou telle question. Et peu à peu, vous aurez une connaissance solide de l'annamite, non seulement pour vous en servir dans l'usage ordinaire de la vie, mais aussi pour comprendre les subtilités de son mécanisme.

Ce qu'il ne faut pas faire, c'est étudier uniquement dans les livres.

Il en est des livres comme des professeurs : il y en a de très bons, il y en a de bons, il y en a qui ne valent pas cher.

En 1911-1912, j'étais en France, pour raison de santé. Dix-huit ans de séjour en Annam m'avaient mis dans un grand état de faiblesse. Après avoir repris quelques forces dans les pinèdes de mon pays natal — « Pas de remèdes, m'avait dit le médecin, mais des promenades » —, je m'occupai à faire quelques recherches dans les bibliothèques de Paris et d'ailleurs. Un jour, je reçus en hommage une petite brochure. Oh, ce n'était pas gros, 56 pages en tout, mais cela valait son pesant d'or. C'était intitulé : « Etudes sur la langue annamite ». Les auteurs étaient MM. Grammont et Lê-quang-Trinh. C'était un extrait des « Mémoires de la Société de Linguistique de Paris », tome XVII. Je parie cent contre un que personne, parmi mes lecteurs, n'a lu ce petit travail, que personne même n'en soupçonne l'existence. C'est regrettable. Evidemment, les circonstances excusent cette ignorance. Tout le monde n'est pas abonné aux « Mémoires de la Société de Linguistique de Paris ». On peut la trouver à la Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, mais encore faut-il aller y fouiller. Bref, il est regrettable que l'auteur ou un éditeur n'ait pas eu l'idée de répandre cet opuscule. C'est du très bon travail.

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129, 131, 134, 139, 144, 149, 151 et 154.

Entendons-nous. Je ne le conseillerais pas aux candidats pour le brevet de Connaissance pratique, s'ils n'ont qu'une culture primaire. Mais pour les candidats au premier degré, surtout au second degré, il serait d'une grande utilité, et à tous ceux qui veulent avoir une pleine connaissance de la langue annamite.

M. Grammont était, à ce moment, professeur à l'Université de Montpellier. Professeur de grammaire comparée, je suppose, ou de phonétique expérimentale, car les deux travaux que je connais de lui relèvent de ces deux disciplines. M. Lê-quang-Trinh, qui, depuis, a fait une belle carrière en Cochinchine, faisait alors à Montpellier, ses études de médecine. Il a servi à M. Grammont de témoin et de répétiteur. La partie grammaticale, l'analyse des documents, l'explication des faits linguistiques, les théories, sont de M. Grammont.

M. Grammont avait publié, l'année précédente, en 1909, toujours dans la même Revue, des « Recherches expérimentales sur la prononciation du cochinchinois, en 17 pages.

J'avais profité de mon séjour à Paris pour aller faire, muni d'une lettre d'introduction de M. Meillet, une visite à l'abbé Rousselot, le créateur de la Phonétique expérimentale, dans son laboratoire de la Sorbonne. Je fus émerveillé, et, en même temps, épouvanté, par la multiplicité, la complication, la finesse, la précision des instruments que l'abbé Rousselot avait inventés et qu'il employait pour enregistrer, mesurer, déterminer les divers mouvements que font nos organes vocaux lorsque nous parlons, lorsque nous émettons telle ou telle voyelle, telle ou telle consonne. Notre oreille distingue, avec plus ou moins d'exactitude, le parler d'un homme du Midi et celui d'un Parisien, l'a d'un Français du Sud et l'a anglais par exemple, l'accent d'un Allemand ou celui d'un Italien. Dans le laboratoire de l'abbé Rousselot toutes ces différences, même des nuances imperceptibles à l'oreille, se traduisaient par des lignes zigzagantes, tremblotantes, qui s'inscrivaient sur des bandes de papier à mesure que les muscles de la gorge, de la langue, de la mâchoire se contractaient ou se relâchaient, et que les sons sortaient. Le patient — c'était ce jour-là un Chinois — avait la tête, le cou, pris dans des courroies, serrés dans des plaques de métal, qui transmettaient au cylindre enregistreur les moindres mouvements des muscles, le moindre souffle, le moindre bruit qui s'échappait de la bouche. Évidemment, je ne rapportai de cette visite que cet émerveillement et cette salubre épouvante. Je ne pouvais rien faire dans cette direction.

Mais c'est justement le travail qu'a fait

M. Grammont pour le dialecte de Saigon. C'est toujours M. Lê-quang-Trinh qui lui a servi de répétiteur et de professeur. Je ne m'étendrai pas longuement sur cette étude. Dans un mot on analyse parfois trois notes musicales, une pour le commencement, une pour le milieu, une pour la fin. On mesure des sons au millième de seconde comme durée. C'est un travail fait par un spécialiste et pour des spécialistes.

Au point de vue pratique, il vaut mieux prendre l'étude du lieutenant Dubois, qui est moins scientifique, moins poussée, mais plus compréhensible pour un lecteur ordinaire. Nous en reparlerons.

Je suis toujours heureux de recevoir un livre en hommage. Mais les « Etudes sur la Langue annamite » de MM. Grammont et Lê-quang-Trinh me firent un plaisir plus grand encore. C'est que je retrouvais chez ces auteurs les mêmes théories que j'avais exposées dans ma « Syntaxe de la langue annamite ».

J'avais, vers 1900-1903, composé, sur mes notes, et pour faire suite à ma « Phonétique » du dialecte du Haut-Annam, une syntaxe, que j'avais communiquée, en manuscrit, à tous mes confrères versés dans la connaissance de la langue, le P. Barthélemy, le P. Dangelzer, qui l'a annotée avant sa mort survenue au typhon du 11 septembre 1904, surtout Mgr Caspar, alors évêque de Hué, de qui je possède encore les notes qu'il me communiqua sur ce travail. Cette « Syntaxe » n'a pas encore été publiée, parce que j'y travaille depuis plus de quarante ans, réunissant toujours des notes, ajoutant ici, modifiant ou refondant entièrement tel ou tel passage. Entre temps, plusieurs de mes confrères prenaient une copie du manuscrit, ce qui fait que si, par aventure, l'ouvrage n'était pas imprimé, il ne serait pas complètement perdu.

Or, dans cette « Syntaxe », je faisais mien-nes et je mettais comme exergue, les déclarations du P. Prémare dans sa « Notitia Linguae Sinicoe », p. 131 de l'édition de Nazareth, Hongkong : « Loin de moi la pensée de vouloir ramener la langue chinoise à nos langues occidentales ». C'est-à-dire que je revenais au système des vieux auteurs qui s'étaient occupés de grammaire annamite, les de Rhodes, les Taberd, et étudiais la langue en elle-même, d'après sa structure, d'après ses lois propres, sans vouloir ramener à toute force les tournures annamites aux tournures françaises, sans vouloir expliquer les constructions annamites d'après les lois de la langue française. M. Grammont, lui, se place encore plus haut. Il prend les lois générales de la Grammaire comparée qui régissent les actes de la pensée

et leur expression par le langage, et c'est d'après ces lois qu'il explique les faits annamites.

Or, bien qu'ayant travaillé à mille lieues l'un de l'autre, et à plusieurs années d'intervalle, nous nous rencontrons pour un grand nombre de cas, notamment pour ces deux grandes règles que j'appelle « de la détermination » et « de l'ordre chronologique », que j'ai reprises par ailleurs dans un article de « Extrême-Asie » (1925, pp. 251-258) : « De quelques règles de la pensée chez les Annamites d'après leur langue ».

La première de ces règles explique l'ordre des mots dans la proposition. Elle donne, par exemple, la raison des constructions suivantes : *con bò cái trắng của tôi*, « ma vache blanche » ; *người to bụng*, « un homme gros de ventre, un homme à gros ventre » ; *tôi hằng đi*, « je, fréquent, pour aller, j'y vais fréquemment ». La seconde règle concerne les propositions dans la phrase, et explique les constructions telles que : *tôi đi bán về*, « je, aller, chasser, retourner, je reviens de la chasse ».

Tous ceux qui veulent approfondir leur connaissance de la langue annamite devraient méditer les « Etudes sur la Langue annamite » de MM. Grammont et Lê-quang-Trinh.

Les ouvrages relatifs à l'étude de la langue annamite se classent en deux sortes. Les uns sont pour les débutants, pour apprendre comment il faut prononcer telle ou telle lettre de l'alphabet *quốc-ngữ*, ce qui distingue les noms, les verbes, et autres parties du discours, les principales règles de la syntaxe, le vocabulaire. Ces livres sont légers. Comme je l'ai dit, quelques-uns sont excellents, d'autres ne valent pas grand-chose. Mais même les moins bons, si on sait s'en servir, si on les suit avec courage et persévérance, et si l'on a un bon profes-

seur, même les moins bons peuvent initier l'étudiant à une connaissance élémentaire de la langue annamite. Dans les chapitres suivants, je citerai les meilleurs.

D'autres livres, au contraire, ne sont pas pour les débutants. Je ne conseillerai pas, par exemple, à quelqu'un qui commence l'étude de l'annamite, de mettre le nez dans les « Etudes sur la phonétique historique de la langue annamite », de H. Maspero, ou dans ma « Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite ».

Mais il y a des ouvrages dont le titre peut tromper. Prenons par exemple le « Cours » de M. Chéon. J'en ferai plus loin tout l'éloge qu'il mérite. Mais il n'est pas indiqué pour être mis, sans guide, entre les mains des débutants, du moins pour le plus grand nombre, parce qu'il est trop complet et risque de décourager bon nombre d'étudiants. Par contre, l'étude que j'ai citée plus haut, sur « Quelques règles de la pensée chez les Annamites d'après leur langue », malgré son titre rébarbatif, et, je l'avouerai, un peu pédant, rendrait de très grands services à beaucoup d'étudiants, pour les orienter dans les premiers secrets de la syntaxe annamite. Un de mes confrères me disait, après avoir lu ces quelques pages : « Je n'ai encore rien vu de plus clair, de plus complet, et de plus neuf à la fois, pour me faire comprendre la structure générale de la langue annamite ». Et certainement il n'y avait pas dans cet éloge le moindre soupçon de flagornerie. Mais je me hâte de dire que cette étude n'a pas la prétention d'être un cours d'annamite, bien loin de là. Elle éclaircit les idées, tout simplement, et permet d'y voir plus clair, dans ce qui, au premier abord, paraît une broussaille enchevêtrée, je veux dire : la syntaxe annamite.

(A suivre.)

“Y a-t-il des mangeurs de terre au Tonkin ?”

M. Dumoutier, le savant ethnologue et linguiste, l'affirmait en 1899. Voici la relation que le Courrier d'Haiphong donnait, à l'époque, de ses observations :

« Des goûts et des couleurs on ne discute pas. Il en est, paraît-il, qui se délectent d'un repas de bonne terre.

Ces géophages existent au Tonkin, tout près de nous.

Saviez-vous qu'il existât des géophages, ou mangeurs de terre, au Tonkin ?

Ce goût de la terre peut nous sembler bizarre et même pervers, à nous qui sommes habitués par notre éducation et nos traditions à une alimentation plus substantielle et moins indigeste. « Après tout, dit spirituellement à ce sujet M. de Varigny, pourquoi pas ? Y avez-vous goûté ? Non. Eh bien, vous n'avez pas voix au chapitre. » C'est sale, dira-t-on peut-être, mais le mot « sale » est bien élastique, bien imprécis. Cela ne veut rien dire. Tout au plus cela signifie-t-il qu'une chose n'est point à sa place. Et, d'autre part, il ne faut pas s'imaginer que tout ce que nous mangeons d'habitude est d'une propreté absolue. Allez donc voir opérer le charcutier, le boulanger, le boucher, le maraîcher, la cuisinière ; analysez encore tant d'aliments, le gibier faisandé, l'huître avalée toute vivante ; ou plutôt, n'en faites rien..., car il faut manger pour vivre, et dès lors mieux vaut conserver ses illusions.

Il y a des géophages dans les provinces de Nam-dinh, Thai-binh, Haiduong et Son-tay. M. Dumoutier ne croit pas qu'il en existe ailleurs et les Annamites lui ont affirmé que dans chacune de ces provinces un seul village se livre à la fabrication des galettes de terre.

Les résultats de l'enquête à laquelle le Directeur de l'Enseignement s'est livré à cet égard, ont fait l'objet d'une communication récente au Muséum d'Histoire Naturelle, présentée par M. E.-T. Hamy, de l'Institut (*Bulletin du Muséum*, n° 11, 1899). Elle était appuyée d'échantillons de ces galettes qui furent analysées au Muséum par M. Demoussy. Cette analyse a démontré que la terre des géophages du Tonkin n'est autre chose que de l'argile.

L'échantillon n° 1 provenait du village de Phu-luong, province de Nam-dinh ; ce sont de minces papillotes de terre obtenues

d'un bloc compact au moyen d'un couteau et desséchées sur des briques rougies au feu ; leur aspect les fait appeler par les indigènes ngoi tai mêu (tuiles oreilles de chat) ; on les vend sur le marché au prix de dix-huit sapèques le cân (600 grammes).

L'échantillon n° 2, fort différent du précédent, a tout à fait l'aspect d'une tuile mince et a subi une cuisson suffisante pour porter sa couleur au rouge ; il provient du village de Canh-cat, dans la province de Son-tay. Les Annamites l'appellent simplement ngoi (tuile) et le vendent également sur le marché, au même prix que l'oreille de chat.

Les tuiles comestibles ne sont pas considérées comme un aliment, mais plutôt comme une friandise, que recherchent de préférence les êtres faibles ou affaiblis, les enfants, les femmes malades et les vieillards. Il ne se rattache à cette consommation aucune idée superstitieuse, aucune croyance en une vertu médicale quelconque : c'est une simple dépravation du goût entretenue par la tradition locale. L'argile qui compose les tablettes ou galettes des géophages du Tonkin « happe à la langue comme le kaolin, et a la même saveur, ou plutôt le même manque de saveur ».

Telle est, en substance, l'intéressante notice communiquée par M. Dumoutier au Muséum, sur une coutume locale qui était restée ignorée jusqu'à présent.

En terminant, je demande la permission de rappeler un souvenir personnel qui tendrait à prouver que la géophagie existe même en France. J'ai connu, dans ma commune, un enfant qui mangeait de la marne, terre calcaire qui renferme une grande proportion d'argile. Ce géophage est devenu un homme vigoureux et sa manie enfantine, qui a dû lui passer avec l'âge, ne semble pas avoir altéré sa constitution ni ses fonctions digestives. C'était, quand je l'ai revu, un solide gaillard, cultivant lui-même la terre paternelle, dont il se contente aujourd'hui de manger les produits. »

Y a-t-il encore, en 1943, des mangeurs de terre au Tonkin ?



OUEST COCHINCHINOIS (Septembre 1943)

Il ne s'agit pas de répéter ici ce qu'ont dit les journaux et Radio-Saigon, mais seulement d'entourer de quelques légendes le reportage photographique de Lhuissier et d'Hesbay.

Rappelons l'itinéraire de l'Amiral et du Gouverneur Hoeffel : le 21 septembre, Saigon, Cailay, Cantho, Thôt-nôt, Long-xuyên, Chau-doc ; le 22, Chau-doc, Tan-chau, Cho-moi, Cao-lang, Sadec, Saigon ; le 27, Saigon, My-tho, Ben-tré, Tra-vinh, Cang-long, Vung-liêm, Vinh-long, Saigon.

Les photos de cette page sont prises sur le beau stade de Cantho. Là comme à chacun de ses arrêts — dans les délégations comme dans les chefs-lieux —, l'Amiral avait tenu à prendre contact avec les représentants qualifiés de la population. Tandis qu'une foule dense emplissait les tribunes, 1.500 notables, de tous les villages de la province, étaient venus, revêtus de leurs parures de cérémonie, adresser



Photos J. LHUISSIER

au Chef de la Fédération et au représentant du Maréchal des saluts traditionnels (en bas). C'est à eux, et, par leur intermédiaire, à toute la population rurale de la région que l'Amiral (en haut) adressa le discours qu'on a lu dans la presse, et que Radio-Saigon a diffusé après l'avoir enregistré sur place.

L'objectif de Lhuissier a fixé (au centre) l'attention avec laquelle étaient suivies les paroles où l'Amiral a su rattacher aux plus grands problèmes de l'heure les soucis quotidiens du paysan, montrer à celui-ci que ses travaux, ses préoccupations et ses vœux sont parfaitement connus des chefs, lui expliquer enfin comment l'administration française pense à lui et s'attache à réduire, l'une après l'autre, les difficultés surgies pour lui des circonstances, — effet bien atténué des malheurs de la guerre.



Photo HESBAY

QUEST COCHINCHINOIS

Photos J. LHUISSIER



Tout au long de la route, les autels domestiques devant chaque maison, l'aménagement de fête des dinh, les costumes des « figurants », avaient reçu la décoration traditionnelle la plus somptueuse. Chacun avait mis tout son cœur à montrer ce qu'il y avait de mieux dans la coutume locale. Le climat des cérémonies, c'étaient partout cet empressement dévoué et cette chaleur de spontanéité.

Ci-dessus et ci-dessous : costumes et paysage dans la région de Cho-moi (Long-xuyén).

Photo HESBAY



De Chau-doc à Cao-lanh, c'est à bord de ce navire que le Francis-Garnier, et, au-dessus, le Mythe, un de ces paysages de Cochinchine. A Chau-doc, à l'arrivée du Francis-Garnier, l'Avalanche, le rendus par le Francis-Garnier, l'Avalanche, le ajouté à la grandeur des cérémonies. A cette équipages et des bâtiments, la précision de leur traditions, ont renouvelé le prestige dont jouit Cochinchine depuis quatre-vingts ans.

Il e
court
fonder
C'est
pavillo
devan
que le
rapidit
esprits
tions,
la plu
« Maré
Maréchi
région.
d'un
d'une
sidérah

(Septembre 1943)

Il est bien émouvant, lorsqu'on parcourt l'Indochine, de voir à quelle profondeur a pénétré le culte du Maréchal. C'est son portrait qui orne (à droite) le pavillon construit pour recevoir l'Amiral devant le marché de Tân-châu. Tandis que les maximes du Maréchal, avec une rapidité fulgurante, imprégnaient les esprits et répondaient à leurs aspirations, tandis que le plus petit élève de la plus petite école chante aujourd'hui « Maréchal, nous voilà ! » l'effigie du Maréchal est connue et vénérée, dans les régions les plus reculées, comme celle d'un génie tutélaire. C'est là un fait, d'une importance sociale et morale considérable : l'a-t-on assez souligné ?

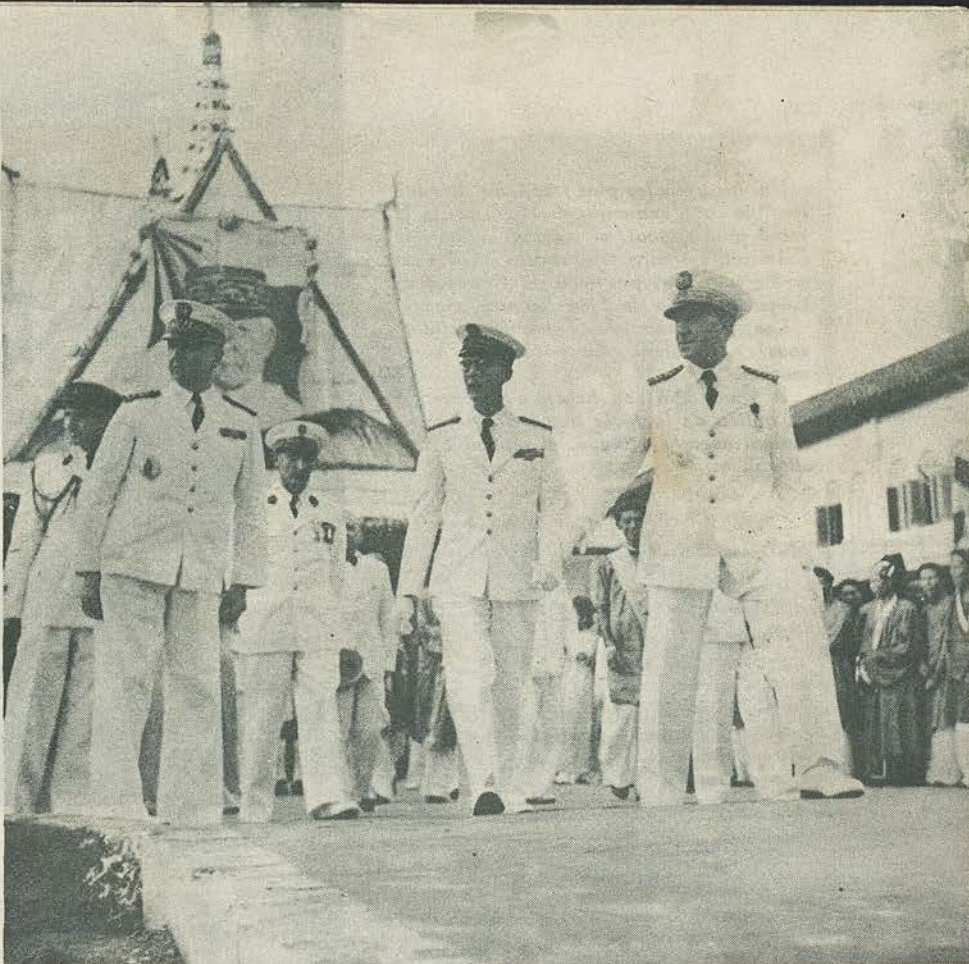


Photo HESBAY

Ci-dessus : l'Amiral quitte Tân-châu. A sa droite, M. Hoeffel, M. Chauvet et l'Amiral Bérenger.
Ci-dessous : l'offrande des vœux à Tân-châu.



← Photos HESBAY →



est à bord de canonnières que l'Amiral s'est dé-
nier, et, au-dessus et à gauche, vu de la passe-
paysages de rivière si caractéristiques de la
l'arrivée du Gouverneur Général, les honneurs
l'Avalanche, le Tourane et le Mytho ont encore
monies. A cette occasion, la splendide tenue des
précision de leurs manœuvres et de leurs démon-
stige dont jouit traditionnellement la Marine en
s ans.

Un des traits les plus frappants de cette tournée fut l'extraordinaire densité de la foule qui, partout, se pressait autour de l'Amiral. Certains des centres où il s'est arrêté n'avaient pas reçu de Gouverneur Général depuis de bien longues années.

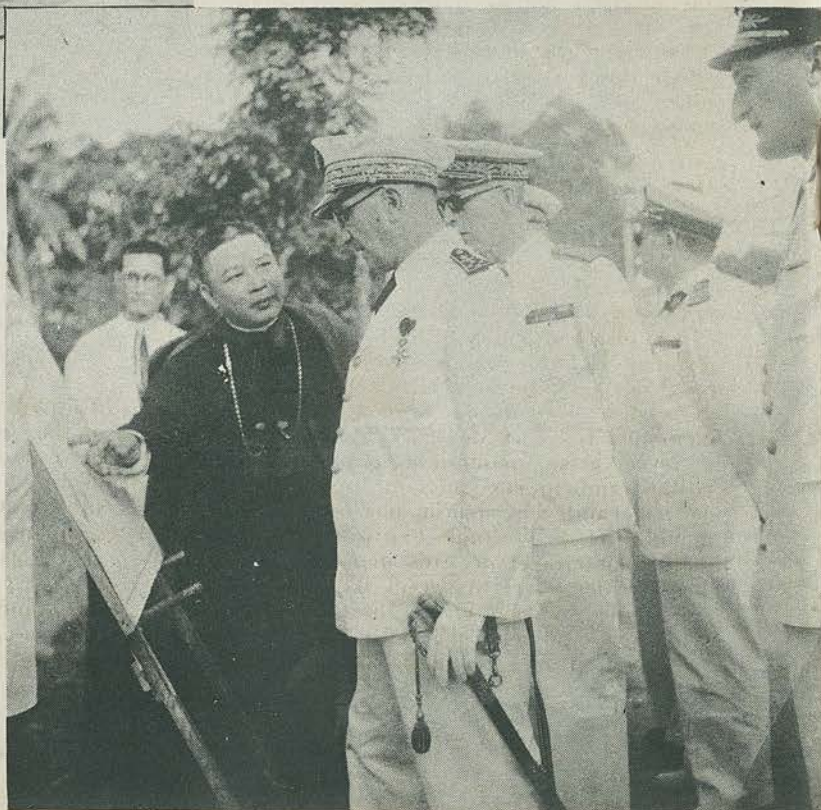
Les piroguiers de Tân-châu (ci-dessous) ne veulent rien perdre des cérémonies.

A Vung-liêm (en haut), c'est presque au milieu de la foule que l'Amiral s'entretient avec le délégué, et répond à son allocution.



Photos
HESBAY

Avant de quitter Vinh-long, l'Amiral a assisté, aux côtés de Mgr Ngô-dinh-Thuc, aux prières pour la France dites à l'Eglise, puis s'est longuement entretenu avec le Vicaire Apostolique et a visité avec lui le chantier du Séminaire, puis (ci-contre) l'emplacement de la future cathédrale.





par G. M. P.

Vous me demandez, sage et sédentaire ami, quelle mouche m'a piqué de vouloir vivre au Darlac. La malignité publique, dites-vous, n'admet pas que l'on sollicite de tels postes, prétendus disciplinaires. Le besoin de voir d'autres gens, d'autres horizons,

*La curiosité, le plaisir du voyage,
Cent raretés à voir le long du marécage,*

voilà l'essaim qui m'a piqué. Croyez bien que je ne m'en repens pas.

C'est au lendemain du Grand Serment que je fis ici mes premiers pas ; l'herbe de février, rare et jaune, ondoyait jusqu'aux lisières des forêts sèches, et sur un azur éclatant, se déroulaient les spirales de poussière rouge. Voilà pourquoi, je pense, on a choisi pour les armoiries du Darlac le rouge et le bleu en parties égales sur lesquelles est peint un éléphant aux pointes blanches.

N'attendez pas que je vous dépeigne des joies pareilles aux vôtres ; Ban-mé-thuot n'offre ni récitals de piano, ni conférences littéraires ; mais le « pays de la mère de Thuot », s'il ignore le cinéma et les plaisirs un peu spéciaux de l'alerte aux sirènes, nous réserve bien d'autres joies. Champêtres et sauvages sont celles-ci, égrenées au plaisir des saisons et sans cesse par elle renouvelées.

C'est ainsi qu'à la sécheresse hivernale a succédé lentement grâce à quelques ondées, un printemps plein de douceur. De la terre encore craquelée montaient alors, dénués de feuilles, les calices parfaits et pourprés des hémérocalles, ces lys fauves et musqués ornant aussi bien les gazons du chef-lieu que les cours des postes perdus, et, l'on ne sait comment, les chantiers de la route n° 14, jusqu'aux plus lointains villages des Rhadés. Temps béni qui nous rappela notre enfance dans des provinces françaises ; dans la forêt claire des rives de la Srépok, fleurissaient les anémones roses et de leurs bulbes enfouis sous la terre grise, montaient des candélabres de feuilles imbriquées passant insensiblement du vert émeraude au carmin, par toutes les nuances du jaune et de l'orange. Pépiements d'oiseaux en quête d'amours et de nids dans les hautes branches écaillées et bigarrées d'orchidées ; déroulement des énormes et luisantes feuilles des dip-térocarpées portées sur leurs tiges minuscules. Mais surtout cela, si tendre et si français : ce

pointillement des bourgeons et des folioles nouvelles, transparentes à contre-jour, éclairant le sombre sous-bois comme de jeunes aubépines. Et de-ci de-là, des floconnements de corolles blanches, s'envolaient telles des fleurs de cerisiers et des touffes roses pâles que d'étranges acacias arboraient au bout de leurs antennes au-dessus de la forêt verdoyante avec un air de pommiers.

Et l'été est venu.

Je vous écris pendant que la pluie bat les vitres. Nous nous étions pourtant laissé dire que nous entrions dans la petite saison sèche ; vous savez, celle qui, sur les graphiques, « a la forme d'un œuf », entre les deux passages du soleil au Tropique... Donc, il pleut sur les flamboyants aux sombres couronnes, sur les bambous et sur les forêts. Courent et dévalent par la ville et ses parcs des torrents de boue rougeâtre que recueillera le ruisseau au fond du vallon.

Je pense à vous quand il pleut (et aussi, ne protestez pas si vite, quand il ne pleut pas). Vous aimez la pluie, je le sais ; et je me rappelle les journées d'automne en France où nous allions dans la forêt scintillante, cueillir des bolets.

Les champignons ne manquent pas et les villageois les apprécient fort. Savez-vous cependant que le champignon ne doit pas être cuit avec le poisson ? Sans quoi il suivra tempête et tonnerre et mille malheurs. Gageons que ces ignorants de bêtes annamites ont beaucoup contrevenu à cet interdit, car la petite saison sèche est plutôt orangée et mouillée cet été. Donc ma pensée court vous rejoindre par-dessus forêts, rivières et montagnes, jusque dans votre torride capitale où les prix, dit la rumeur publique, montent avec le thermomètre.

Allez-vous au cinéma revoir les vieux films ? Nous n'avons pas ce plaisir ici, mais combien d'autres très différents ! Apprenez que l'autre semaine, notre ami Y-Ut étrennait son nouveau banc d'orchestre. Taillé et sculpté dans des billes géantes, le meuble trônait fièrement dans la salle commune de la case. Autour des quartiers sanglants d'un buffle, s'affairaient buveurs et mangeurs, danseurs et chanteurs. Les gongs, sous les poings vigoureux des voisins, appelaient les génies tandis qu'un sorcier, drapé dans une cotonnade rouge chamarrée d'oiseaux, égrenait ses prières. Un vin de riz délicieusement aigre, pareil à

du cidre piqué, coulait dans nos gosiers par les bambous recourbés. Fumée, écœurante odeur du sang qui caille, de la viande fade, et des herbes qui ont bouilli dans le chaudron. Les hommes ont dansé à trois reprises avec leurs boucliers.

Et nous sommes sortis de la fête sauvage, quand la lune se couchait ; sur un autel de bambou, les mouches assaillaient la tête sectionnée d'un petit cochon de lait, autre innocente victime.

De ce plaisir barbare, j'étais las ; les roses dans le vase, la symétrie des pelouses, bien peignées, quelques mesures de la divine musique de Mozart me refirent Européen. Un grand calme

régnait dans mon esprit heureux d'avoir retrouvé ses Dieux Lares, moins assoiffés de sang, et que contente la prière de mon petit garçon.

Quand vous serez lasse des villes et de cette civilisation qui est notre honneur, civilisation que nous nous plaisons à railler en lui opposant « la simplicité des bons sauvages », passez donc au pays moi un soir de tuerie et de beuverie.

Il n'y a d'ailleurs peut-être plus de sauvages que dans les livres ; ils ne sont ni tout simples, ni tous bons. Mais cette remarque entraînerait à des spéculations philosophiques que je ne remets pas à une autre fois.

HUMOUR ANNAMITE



LÝ-TOËT. — Je demande respectueusement à Monsieur la Paix Suprême de bien vouloir me dire où se trouve la place du Marché Noir ?

Routes, Iles et Plages

(Notes de voyage dans le golfe de Thaïlande)

par le D^r R. GUY-ISSARTIER

KAMPOT

KAMPOT (Cambodge), est-ce cambodgien ?

Kampot, son marché, son étal à poissons où grouille l'assemblage d'un peuple mêlé de Chams, de Chinois, de Sino-khmers, de races teintées de sang portugais, de sang philippin.

Kampot, ses camions chinois délavés, ses cycles à remorque que chevauchent des athlètes bruns en guenilles, le chapeau de feutre enfoncé sur la tête ; ses petites carrioles à chevaux dont le sabot claque sur l'asphalte, roulant sur deux vieilles semelles d'auto ; ses boutiques de bric à brac, sa vie d'à peu près, de choses raccommodées, sa pauvreté, — mais que le vent, que le soleil ruisselant, sans cesse purifient, magnifient.

Kampot, ses grandes jonques au château de poupe relevé, pareilles à des caravelles traînant une odeur d'épices et de marée ; ses sampans malais fins et rapides, glissant sur l'eau vive de la rivière que surplombe la muraille empanachée de monts, où se mire le bercement des palmes ; ses fleurs, ses oiseaux, ses hibiscus, ses corneilles criardes, ses cigales, sa forêt...

Non, ce n'est plus l'Indochine, c'est la Malaisie, c'est l'Océanie, c'est quelque chose des mers du Sud, c'est l'image aventureuse, et d'une sordide splendeur, d'un conte de Conrad ou de Stevenson.

Mais c'est aussi le Kampot de Pavie et de Pannetier, c'est le port où débarquèrent princes et souverains khmers et par où, traversant au nord entre deux forêts « Les Portes », hantées de tigres, l'on débouche, sous le signe du feu, dans les immenses plaines de clairières et de rizières au pays des Nagas, sur la grande terre aimée des Dieux, l'empire de Phréa Thong.

KEP

Route de Kep dans la lumière du ma-

tin ! Les hauts palmiers à sucre jaillissent comme des feux d'artifice à travers la plaine. Debout sur l'écran bleu des monts, un buisson d'orchidées à la ceinture, sentinelles d'oasis, ils font la ronde le long des chemins ; ça et là, foulant à leurs pieds le velours des rizières miroitantes où se renverse leur immobile reflet, parmi des reflets mouvants du ciel.

Des cocotiers aux grands bras se hérissent sous la mousson du Sud ; les aréquiers claquent comme des drapeaux. Aux perches courbées des lambous, un essaim de minces feuilles, horizontalement allongées contre le vent, frétille comme un banc de petits poissons. De grands bouquets de fleurs par-dessus les hautes chenilles des poivriers penchent leurs têtes mauves.

Partout, sur les feuillages des manguiers, dans le cœur des bananeraies, sur les toits bruns des maisons malaises, la flamme incandescente du ciel coule comme une lave.

Lumière qui renoue tout, qui purifie tout, dans l'éternelle jeunesse du monde. Le monde renaît chaque jour...

Entre les hameaux dispersés, l'herbe d'un pelucheux gazon verdit l'étendue, où paissent nonchalamment des troupeaux.

Des enfants nus aux grands yeux pêchent gravement dans un ruisseau. Une jonque glisse sur un prek vers la mer.

Paix immense des champs heureux

Et voici, à l'horizon, la colline de Kep, traînant à son dos le poids de la forêt amoncelée, pareille à une ourse endormie dans sa fourrure, que parfois secoue un frisson.

Alors apparaît, entre les arbres, soudain, le foisonnement céruléen de la mer, le balancement bleu de l'eau éclaboussée de rayons, déchirée par le vent, que laboure le soc fulgurant de l'écume, et jusqu'aux îles lointaines ravagées.

Sur les pelouses de la nuit je m'avançais vers l'appel obscur de la mer.

Et c'était, de toutes parts, une marée glissante de petits muffles pressés, incessants, innombrables, non plus le chevauchement tumultueux des Walkyries au lent galop, mais un rampement rapide, le frétillement barbotant, saurien, de bêtes plates, écailleuses, découvrant des babines phosphorescentes sans arrêt les unes contre les autres, à chaque instant riant à la nuit, et léchant la terre.

Par instants, entre deux vaguelettes, lui-même le reflet d'une étoile comme un diamant piqué dans l'épaisse chevelure du flot.

Dans les palmes, des claquements de doigts, un cliquetis volatile d'ailes aquatiques, de nageoires battantes, avec de grands froissements dans la nue.

La brise apportait violemment l'odeur chaude, humide, dense de la mer, comme une sueur équatoriale d'atolls en fermentation, chargée de brome et de sel, l'haleine océane des îles que balance l'alizé du Pacifique.

Heure nocturne de dépaysement lointain, senteur tahitienne. Là-bas, sur le grand récif, tonne la houle profonde de Taravao ou de Moorea.

Des pelouses anglaises font une illusion d'escalier. Fidji, Suva, souvenirs d'ailleurs...

Tout ce que l'on a rêvé jadis, d'escaliers, de Tropiques, d'arbres géants, d'hommes nus sur les plages, de coquillages féeriques qui marchent « (et qui peut guérir de son enfance ?) », l'avoir de nouveau devant soi, s'en emplir les regards, en chercher le sens, sentir la vie secrète, la palpitation cosmique des êtres et des choses dans la paix de la Terre et de l'Eau primordiale...

Solitude, calme, beauté, silence.

VERS REAM

Les regards du ciel et des eaux se répondent.

Dans l'azur jouent les verts multiples et nuancés du riz naissant, les verts bleus, les verts marron, les verts noirs des paquets d'arbres. Par endroits retombent des dentelles de fougères.

La route est pareille à une digue au-dessus des feuillages profonds, soulevés par un flux creusé d'abîmes. De hautes grami-

nées au plumet duveteux oscillent comme une moisson de givre.

Dans la masse de la forêt chaque arbre se compose, par quelle poussée, par quelle retenue, par quel élan et quels arrêts de la sève, modelant ces formes harmonieuses sculptées dans la pâte de la lumière, mais par la lumière justement ajustées, qui d'une branche verticale, d'un bouquet jailissant, rejette à droite, à gauche, en bas, et dans le cœur même du tronc principal ces ramures parfaites d'une beauté exacte, mesurée dans leur démesure...

Réam, coupe limpide au bord de quoi se penche cette forêt somptueuse gorgée par les pluies, exhalant des parfums de toutes parts emportés.

Des ceintures d'îles hirsutes tour à tour s'éclairent ou se voilent. Les nuages courent à l'ouest. Repoussant des horizons noirs leur amas mouvant, derrière de lointains récifs, le soleil, dans le soir rouge sur l'étendue incandescente des eaux, coule à pic, entre des reflets bouillonnants de pourpre et d'or.

Sur la plaine de sable et d'herbes sauvages, sous les filaos qui chantent la mélodie du vent, ma tente, posée sur le tapis d'élastiques aiguilles, à quelques pas de la mer qui bat.

Sans arrêt le ressac frappe, d'un bruit râpeux creusant le rivage. La brise apporte une odeur de varechs et d'algues.

Solitude à la fois accueillante et secrète, familiarité indolente des plages d'une eau calme caressée, d'une eau transparente offrant son frais miroir et ses folâtres poissons.

Dans la nuit, le kayak clapotait au creux des petites vagues venues du sud. La lune voilée étendait une pâleur diffuse sur le flot lourd, parfois gonflé d'un lent mouvement qui soulevait l'esquif. Par places éclataient des sauts de poissons fous, en sarabande explosive, éclaboussant l'ombre d'éclairs argentés. Une lueur sourde flottait dans l'épaisseur de la mer, où passaient de glissants fantômes.

Bains nocturnes, où mes mains, dans mon ombre, au sein des flots, dispersaient, ramenaient des milliers de parcelles d'étoiles englouties, remuant une cuve d'or...

Ou bien, à l'aurore, c'est la voile orange bondissant vers la passe du large, abordant aux îles voisines entre des coraux dont les têtes noires menaçantes surgissent brusquement sous l'étrave.

Errances dans les taillis d'une forêt em-mêlée de lianes et de racines, de tiges épi-neuses, enroulements de guirlandes, d'or-chidées, de rejets rejailissants des troncs morts, dans une lumière de légende.

Le monde des récifs palpite de petits bruits, claquement de coquilles, babillage sans fin de la mer, eau qui s'ébroue, respi-ration mouillée de petites choses invisibles, balbutiantes.

La lunette de pêcheur au front, plongées dans l'aquarium des profondeurs. Des poissons diaprés, grossis par la densité de l'eau, pareils à de luxueux jouets, passent et repassent devant mon visage, d'une on-dulation paresseuse, ou d'un bref coup de nageoires fuyant en flèche vers le refuge d'un bouquet d'algues, que balance molle-ment une brise sous-marine.

Nourri de lumière et d'air pur, on oublie le temps, on oublie les maisons des hom-mes. Une force intime au sein de l'être renaît, inépuisable.

Il faut rentrer, à travers les vagues qui moutonnent et mordent le frêle esquif, l'attrapent par la queue et cherchent à le renverser, dans le soleil bouillant et le sel qui brûle.

Un petit requin moucheté, naviguant en surface, vient à ma rencontre. « Dieux Re-quins, dieux rapides à la queue vive, don-nez à mon « pahi » vos nageoires promp-tes ».

Des pêcheurs reviennent du lointain de la mer, courbés rythmiquement, debout, sur leurs avirons, et soufflent dans des trompes de coquillages.

Le campement solitaire m'accueille dans l'ombre bruissante.

A mes pieds, l'eau cristalline d'un our-let écumeux, se coud au rivage, se défait et se recoud sans cesse.

DEPARTS

3 heures du matin, dans la nuit violette, une nuit froide au déclin de son règne, ir-réelle, comme le jour d'une autre planète.

Le « Borel » appareille, glissant sur un tapis de lueurs, entre des lanières d'argent bleu.

Des sampans, voile roulée, attendent que se lève la brise du sud. Le jour paraît.

La côte défile. Partout, toujours, des pla-ges de sable doré, des parfums de fleurs.

Îles, comme des ricochets, en trois sauts, île de la Baie, île du Milieu, île à l'Eau.

Ici, une source s'écoule jusqu'à la mer, dans une anse au rivage blond sous les filaos, où des cerfs viennent boire. Sur la grève sèchent des centaines d'ailerons de requins, des peaux de raies, des éperons de poisson-scie.

Plus loin, la terre montagneuse de Phu-quôc surgit, et les îles rocheuses du sud entre lesquelles la passe luit de soleil, surmontée par l'ombre noire des falaises, rois chevelus de la mer.

Puis, le large.

Le vent dans les haubans gémit comme un petit chien.

Au soir, l'archipel des Poulo Dama qui n'était qu'une masse sombre se divise, s'ou-vre. D'une approche prudente, à la sonde, on entre dans une petite baie fermée par de hautes pentes que la forêt habille.

L'eau à peine bouge dans ce calme abri. Seuls les insectes font vibrer le silence.

Une lampe descendue contre la coque éclaire un fond de onze mètres. A la sur-face fourmillent, comme dans un rais de soleil, des milliards de bestioles, poussières du plancton innombrable.

De la profondeur montent des seiches, engoncées dans leur manteau à bouton-pression, avec leurs petits bras de poupon emmaillotté ; des méduses, pareilles à de minuscules montgolfières s'élèvent lente-ment, touchent l'air de leur front chauve et basculent la tête en bas, les frêles jambes gélatineuses agitant les dentelles de leur jupe retournée (Méduses-cancan).

On éteint les feux. La dynamo arrête son ronflement. Silence et nuit sur l'eau im-mobile, au flanc de l'île vierge.

Îles encore, dans leur divine solitude, bondées de plages couvertes d'empreintes de bêtes, ou de rocs de lave noire sur les-

quels le madrépore s'agrippe et colle en lèpre visqueuse. Entre eux jouent des poissons d'arc-en-ciel.

Tamassou et sa crête boisée. Ile de la Tortue dans l'est. Poissons volants.

Après Tekere, c'est aussitôt l'égrènement, en rang, du chapelet des Ba-Lua, trente îles toutes pareilles, allongées, bossuées, comme un troupeau de sangliers, les unes plus proches, au poil rude, les autres, silhouettes brunes, s'éloignent vers la terre de Honchong, posées sur un horizon pâle.

A midi, Hon Heo, frange de palmes au ras de l'eau, pareille à un atoll des Tuamotou. Puis, les Pirates, l'île au Pic.

Partout, cette terre morcelée, où l'on se perd, au milieu de centaines d'îles !

Elles tournent comme des mannequins sur tous les horizons, souriantes de leur beauté, se découvrant l'une l'autre à mesure que l'on avance : les plus cachées soudain se révèlent, se donnent dans la lumière. De toutes tailles, de toutes formes, elles

se pressent en tribus, en familles, les mères avec leurs enfants.

La mer est gaufrée comme du papier d'aquarelle. On l'oubliait, voguant de terre en terre comme entre les berges d'un large fleuve.

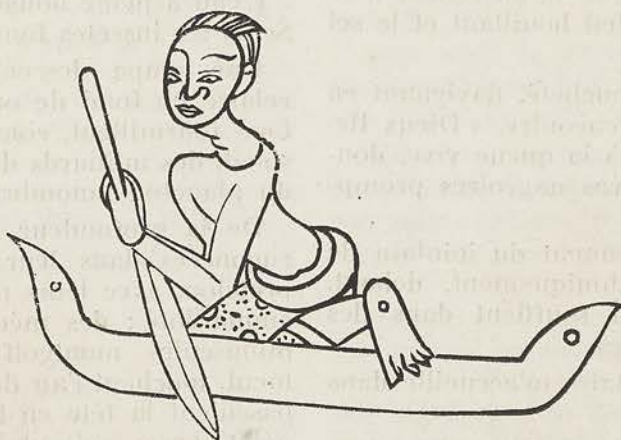
Mais elle reprend sa place immense. Elle refait l'unité d'un monde qui ne connaît ni races ni frontières. Est-ce Cambodge, Cochinchine ? Le golfe est de Thaïlande. Les îles ont des noms polynésiens : Tekere, Tamassou.

La mer libre reprend ses jeux.

« L'horizon vibre comme un fil tendu, la mer montre partout sa propreté éclatante ». La mer lisse aux paupières allongées, vertes, ombrées de bleu.

Et nous, sur son élastique échine, sur son flanc caoutchouté, appuyés et rebondissants, nous retrouvons cette légèreté pesante qui d'un lent mouvement sans fin nous emporte vers d'autres images.

(A suivre.)





KEP. — Coucher de soleil sur Phu-Quoc.

LES FRANÇAIS AU SERVICE DE L'INDOCHINE

Le Résident Supérieur honoraire

GARNIER

Le Résident Supérieur honoraire Garnier est décédé le 13 juillet dernier, à l'âge de 80 ans. C'est un des derniers pionniers de l'Indochine qui disparaît. Avec lui, c'est un peu de l'Indochine des temps héroïques qui s'en va.

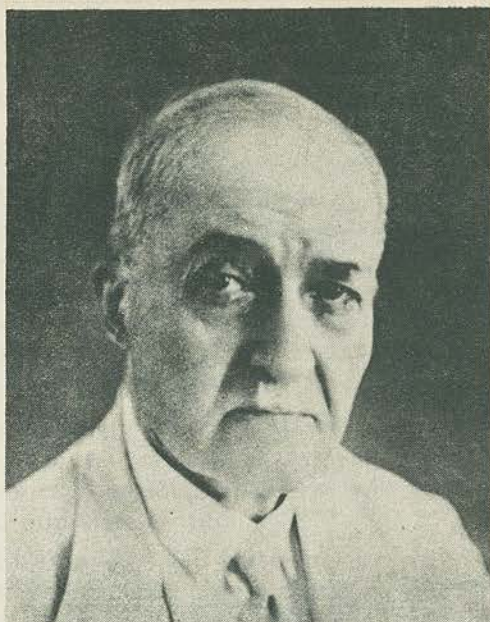
Voici en quels termes M. Hoeffel, dans l'émouvante allocution qu'il prononça au cimetière, retraça sa carrière :

« Né en 1863, M. Léon Garnier embrassa tout d'abord la profession militaire et sortit de cette pépinière de chefs qu'est l'Ecole de Saint-Cyr. Venu tôt en Indochine, dans la période des débuts de notre installation, il participa, en qualité d'officier topographe, à la Mission Pavie, chargée de la délimitation de notre frontière dans la zone du Mékong.

» Après avoir fondé une famille, il décida de se fixer dans le pays qui était dès lors devenu le sien ; il passa comme Inspecteur dans la Garde Indochinoise, puis dans le corps de la Chancellerie de France ; il entra ensuite dans les Services Civils, dont il gravit rapidement les échelons pour parvenir au grade d'Administrateur de 1^{re} classe.

» Il servit ainsi successivement en Annam, au Laos, où il assumait les fonctions d'Inspecteur des Affaires politiques et administratives, de Résident Supérieur par intérim de 1914 à 1918, puis de Directeur des Services Economiques au Gouvernement général. Son dernier poste fut celui du Résident-Maire de Tourane.

» Au cours de sa retraite, prise en 1926, il n'a cessé de consacrer son activité toujours intacte et son expérience consommée au développement économique du pays.



» Travailleur infatigable, il accepta, en plus de ses lourdes fonctions, une mission de prospection dans la région de Lang-bian et parvint à atteindre Dalat en suivant l'itinéraire Phanhiët-Djiring, tandis que l'illustre Yersin, qui le compta parmi ses intimes, frayait voie par Dankia. C'est donc Léon Garnier qui eut le mérite de tracer le premier chemin d'accès de notre station climatique. »

LE GÉNÉRAL MASSIMI

Commandant l'Artillerie des Troupes
du Groupe de l'Indochine.



Le général Massimi est né à Toulon (Var) le 10 août 1890.

Il s'engagea au 35^e régiment d'artillerie le 2 septembre 1908.

Entré à l'Ecole militaire de l'Artillerie et du Train le 1^{er} octobre 1912, il fut nommé sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1913, et servit successivement : dans le Train, l'Infanterie, les Chars de combat, l'Artillerie métropolitaine et coloniale, divers états-majors et différentes directions d'Artillerie.

Après avoir pris part en France à la Grande Guerre, il fit campagne : en Orient (1919), en Syrie (1920-1922), en Tunisie (1922-1924), au Maroc (1925-1926), en Afrique Occidentale française (1927-1930), au Maroc-Sahara (1931-1934).

Arrivé en Indochine le 2 août 1938, il fut affecté comme sous-directeur à la Direction d'Artillerie de Hanoi. Le 1^{er} juillet 1939, il prit le commandement du 4^e régiment d'artillerie coloniale jusqu'au 15 juillet 1942, date où il fut désigné pour exercer le commandement par intérim de l'Artillerie de l'Indochine.

Il a été promu capitaine le 19 avril 1918, chef d'escadron le 25 septembre 1929, lieutenant-colonel le 25 mars 1935, colonel le 25 mars 1939 et général de brigade le 20 août 1943.

Sa médaille coloniale porte les agrafes « Maroc 1925-1926 », « Afrique Occidentale française », « Maroc » et « Sahara ».

Au cours de la guerre 1914-1918 et sur les T. O. E., il a été l'objet de douze citations, dont trois à l'ordre de l'armée.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis le 23 décembre 1932.

CE QUE SERA LA PROCHAINE SAISON DE L'ARTISANAT

(Décembre 1943 — Février 1944)

La presse a porté à la connaissance du public la prochaine ouverture de la saison d'hiver de l'artisanat tonkinois pour 1943-1944. Cette grande manifestation se tiendra à Hanoi du 9 décembre 1943 au 22 février 1944. Ainsi se réalisera la promesse faite par l'Amiral Decoux aux lauréats du concours de l'artisanat indochinois dans le discours qu'il a prononcé le 10 mars de cette année, dans le grand amphithéâtre de l'Université.

Les diverses expositions prévues seront un nouveau témoignage du développement méthodique et continu de la politique artisanale suivant le plan établi; elles porteront témoignage de l'ingéniosité avec laquelle l'Indochine a mis à profit les circonstances exceptionnelles du moment pour développer par tous les moyens, sous le signe de l'économie fermée, l'artisanat, la petite industrie et les arts appliqués.

Le programme de la « Saison » peut se résumer dans la formule: donner un aperçu général des progrès réalisés par l'artisanat indochinois et par suite présenter sous une forme synthétique:

Les matières premières que ce dernier utilise;
Les outils qu'il emploie,
et les objets qu'il fabrique.

Sur ce thème fondamental, déjà maintes fois évoqué dans les foires et les concours annuels, il importe de composer quelque chose de nouveau. D'autant que l'exiguïté du cadre ne permet pas de mettre en valeur le côté pittoresque du sujet et que, faute de place, on ne peut montrer les corps de métiers au travail ni aménager des échoppes d'artisans.

L'originalité de la prochaine exposition rési-

dera donc principalement dans la qualité des objets sélectionnés et le mode de présentation des collections. Le comité a pensé que l'occasion était particulièrement favorable pour montrer les premiers résultats d'une campagne menée auprès des petits industriels les plus évolués afin d'obtenir soit qu'ils s'efforcent d'améliorer la qualité de leur production habituelle, soit qu'ils fabriquent de nouveaux articles de remplacement, soit qu'ils présentent des modèles originaux en s'inspirant des traditions artistiques locales ou de l'art moderne.

L'Administration reprend ainsi dans un but désintéressé la méthode suivie par les grandes maisons de commerce de la place en vue de remplacer dans la mesure du possible leurs anciens fournisseurs défaillants et qui consiste à sélectionner une élite composée d'artisans spécialisés à l'esprit ouvert, et à l'orienter vers une production de qualité.

Cet effort sera poursuivi même après la clôture de l'exposition. Et c'est par là que celle-ci prend sa signification véritable: elle n'est pas simplement une manifestation spectaculaire sans portée réelle, mais elle s'intègre dans un plan plus vaste conçu en vue de hâter l'évolution de l'artisanat vers une forme mieux adaptée aux exigences de l'économie moderne, avec l'espoir de lui donner ainsi, lorsque les échanges avec l'extérieur reprendront, la possibilité de lutter à armes égales avec la concurrence étrangère.

La « Saison », qui se tiendra dans la Salle de l'Artisanat, rue Paul-Bert, avec des annexes dans des pavillons édifiés au Jardin d'Enfants, verra se succéder une série de « Semaines », dont voici le calendrier:

	Rue Paul-Bert	Jardins d'Enfants
Du 9-12 au 12-12-43	Textiles.	
Du 20-12 au 2-1-44	Papier, cuir.	
Du 7-1 au 13-1	{ Céramique, Verrerie. Sparterie, Vannerie. }	Bois, Bâtiment.
Du 18-1 au 31-1	Synthèse.	{ Equipement de l'habitation, Art ménager. }
Du 4-2 au 10-2	{ Métaux. Laque, Vernis. }	Sport, Pêche.
Du 15-2 au 22-2	Caoutchouc.	

Dans chaque section, d'autre part, le plan sera le suivant:

- 1° Matière première;
 - 2° Outillage;
 - 3° Articles fabriqués
- et s'il y a lieu,

4° Organisation professionnelle ou coopérative;

5° Objets du folklore local.

Les collections seront ensuite transportées à Saigon. Elles seront probablement mises en vente dans des conditions qui seront portées à la connaissance du public.

La semaine DANS LE MONDE

DU 4 AU 11 OCTOBRE 1943

Pacifique.

Les avions de l'Armée et de la Marine japonaises ont développé une grande activité dans le courant de la semaine écoulée. Le 1^{er} octobre, l'aviation de la Marine japonaise a attaqué un convoi américain au large de la côte de Biloa (île de Vella-Lavella). Deux transports ont été coulés, deux autres endommagés ainsi qu'un croiseur américain, qui a été incendié. Le même jour, la pointe d'Arundel, point de débarquement américain dans le secteur de Finschaff, était bombardée par les avions de la Marine nipponne. Munda et Njsi (Nouvelle-Géorgie) étaient attaqués le 2 par les mêmes unités. Vella-Lavella était bombardée le 3 par l'aviation japonaise. Un raid sur les îles de Troobriand et de Goodenough (extrémité orientale de la Nouvelle-Guinée) a été effectué le 5 octobre par les avions de la Marine nipponne. Le même jour, Finschaff était de nouveau attaqué par les mêmes unités.

De son côté l'aviation américaine a effectué des raids sur l'île d'Amboine, le 2 et le 6 octobre; les positions nippones à l'extrémité est de l'île de Bougainville, le 4 octobre; les positions nippones du Nord-Est de la Nouvelle-Guinée: Manokwai et Sorong (Nord-Est de la péninsule de Vogorko) et Koka (péninsule de Bomaarai), les 4 et 5 octobre; l'île de Choiseul, le 6 octobre; Pomara (île des Célèbes), les 4 et 5 octobre; Madang (Nouvelle-Guinée), le 5 octobre. Des raids de reconnaissance destinés à sonder la puissance des positions nippones dans les secteurs de l'Océan Indien ont été effectués les 30 septembre et 1^{er} octobre sur les îles Nicobar, Andaman et Zaban (nord de Sumatra).

Les 6 et 7 octobre les unités de l'Armée et de la Marine nippones stationnées à l'île de Wake ont repoussé les attaques d'importantes forces navales et aériennes américaines.

Les garnisons de l'Armée et de la Marine nippones ont effectué avec succès le transfert de leurs bases des îles de Kolombangara et Vella-Lavella vers des positions abritées à l'arrière, après avoir infligé de lourdes pertes aux unités américaines.

Une flottille des troupes de la Marine nipponne, au cours d'un engagement effectué le 6 octobre avec des unités américaines dans les eaux à l'ouest de l'île de Vella-Lavella coula un croiseur et 3 destroyers américains; un destroyer nippon a été coulé.

Par ailleurs, dans le secteur de Finschaff, les garnisons nippones se maintiennent fermement sur leurs lignes de défense.

Chine.

Depuis le début de la récente offensive nipponne dans les régions des Cinq-Lacs (province de Chekiang, de Anhwei et du Kiangsu), les troupes japonaises ont réussi à réduire de puissantes forteresses de l'armée de Chungking, tels que Ihsing, Wukang, Suacheng, Chiang-Chuchen, Siaofeng, dans le Kiangsu, et Kwanteh, principale base des troupes de guérilleros de Chungking, dans le Anhwei.

Ces opérations ont assuré aux Chinois le coton, le riz et le blé de la région dite des Cinq-Lacs (au sud du Yangtze), ainsi que les ressources naturelles dont l'exploitation a été gênée jusqu'à présent par la présence des éléments de l'armée de Chungking. Elles ont supprimé la menace qu'exerçait sur la voie ferrée Nankin-Shanghai les guérilleros de Chungking et consolidé dans les régions en question l'influence du gouvernement national chinois.

Russie.

Une nouvelle offensive russe a été lancée sur tout le front de l'Europe orientale le 7 octobre: des têtes

de pont sur le Dniepr auraient été constituées par les armées soviétiques au nord de Kiev, vers Chernigov; dans le sud-est de Perislov et dans le sud-est de Kremenchug. Des colonnes soviétiques venant de Smolensk ont fait quelques progrès vers Vitebsk et Orsha (prise de Liorno et de Krasnoe, le 10); Nevel, important nœud de voies ferrées au nord de Vitebsk, a été occupé le 7 octobre.

Italie.

La V^e Armée américaine opérant dans la partie orientale de la péninsule a été arrêtée par les défenses allemandes établies sur le fleuve Volturno. Elle s'efforce d'établir des têtes de pont sur le fleuve de Cancelli à Capoue. A l'intérieur de la péninsule, les avant-gardes américaines ont continué leur avance et sont à Ponti et à San Mareo (à 20 kilomètres dans le nord de Benevento).

La VIII^e Armée britannique, après avoir effectué un débarquement à Termoli, le 4 octobre, a été arrêtée par les armées de Kesselring sur le fleuve Biferno. Une tête de pont a été constituée le 10 octobre à Guglionese. Larino a été occupé par les Britanniques le 10.

Corse.

La totalité du territoire de la Corse a été évacuée par les troupes allemandes après la prise de Bastia par les Alliés, le 4 octobre.

EN FRANCE

1^{er} octobre. — Le nouvel Ambassadeur de Turquie, M. Sevki Berker, a présenté ses lettres de créance au Maréchal Chef de l'Etat.

2 octobre. — Le Maréchal a reçu S. E. Ricardo Olivera, ambassadeur de la République Argentine à Vichy qui va prochainement rentrer à Buenos-Ayres et lui a remis, au cours d'une cérémonie empreinte de simplicité et de cordialité, les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.

3 octobre. — Le wagon-exposition, chargé de montrer les tragiques effets des raids anglo-américains au-dessus de la France, est revenu à Vichy, après une tournée dans les villes de la zone Sud.

Placé dans l'allée centrale du Parc, ce wagon porte sur un de ses côtés cette simple phrase: « Des avions anglo-américains ont survolé la France ».

En 30 mois de bombardements, 7.139 tués, 12.820 blessés, 48.000 immeubles détruits ou endommagés, tel est le douloureux bilan qui a été fourni à la population française, chiffres maintenant largement dépassés par les derniers raids sur Paris et Nantes.

4 octobre. — M. Pierre Taittinger, président du Conseil municipal de Paris, devant les conseillers municipaux de Paris et de la Seine, a déclaré que le ravitaillement en viande de la capitale était nettement insuffisant. Quelques chiffres paraîtront singulièrement significatifs, a-t-il dit. En août, les 3/10 seulement des expéditions de viande destinées au département de la Seine ont été réalisées. On n'a même pas pu maintenir cette faible proportion en septembre.

Pour les légumes, M. Taittinger a noté que, tandis que les besoins sont au minimum de 2.000 tonnes par jour, les arrivages quotidiens n'ont été que de 700 tonnes en juillet et de 1.000 à 1.400 tonnes en août.

5 octobre. — De nombreuses familles réfugiées de Nantes, sont arrivées en Charente où elles seront hébergées dans diverses communes rurales. D'autre

part, le Secours National a fourni des vêtements à plusieurs réfugiés venant du Portel, gravement éprouvés par les récents bombardements anglo-américains. Les malheureux vont se fixer à Angoulême.

— 5.000 réfugiés de Nantes sont arrivés à Châtellerauld où, après avoir été hébergés dans la ville même, ils ont été répartis dans les communes de la région.

— Au cours de sa dernière séance, le Conseil Municipal de Bourges a adopté la petite ville de Vernon (Eure), gravement éprouvée par la guerre.

Un premier secours de 50.000 francs a été voté.

7 octobre. — Le statut de l'artisanat, tel qu'il a été promulgué le 24 août dernier, a prévu la création d'une chambre nationale des métiers et, en attendant la constitution de cet organisme, l'institution d'une commission nationale chargée d'en exercer, à

titre provisoire, les attributions et de préparer les types de communautés de métiers. Un arrêté du ministre à la Production industrielle a institué cette commission nationale, composée des présidents des chambres de métiers, ainsi que des représentants des principales professions et de compagnons.

8 octobre. — Le diocèse d'Angoulême a adopté le Stalag 6-G.

— 872 enfants évacués de la région parisienne sont arrivés en gare de Châteauroux, où le Secours National les a accueillis.

10 octobre. — 600 enfants de Paris et de sa banlieue sont arrivés vendredi dans l'Indre. Ils ont été dirigés vers des centres ruraux où ils doivent être hébergés.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Comme au paradis terrestre.

Tout récemment je fus interpellée dans la rue par un ami qui me dit d'un air goguenard : « Vous cultivez la « coquille » avec art, au Courrier d'Haiphong ! »

— ... ?
— Oh ! je comprends la plaisanterie et je suppose que votre correcteur est tout simplement un humoriste, car vous ne me ferez pas croire que le communiqué concernant les ventes de tissus aux Européens indiquait réellement 0 m. 50 de calicot noir à délivrer contre le coupon H d'octobre, etc. ; je vous demande un peu ! 50 cm. de tissu, ça rime à quoi ? C'était probablement 1 m. 50 ou même 10 m. 50... je ne sais pas ; en tous cas ce zéro est une fameuse plaisanterie ; nous en avons bien ri... »

Hélas ! cher Monsieur, hélas ! ce n'est ni une « coquille » ni une plaisanterie ; voilà où nous en sommes ; c'est bien 50 cm. et pas un de plus qu'on vous délivrera chez MM. Tam-Ky, O. S. H. Salit, Chau-Long, Ich-Dan et Abdul Rabim, si toutefois vous avez le courage d'y aller. Et estimez-vous bien heureux tant que vous n'aurez pas à recourir à la feuille de vigne célèbre dans l'histoire du vêtement à travers les âges. Mais vous savez, on peut en faire des choses avec 50 cm. de calicot noir ; dans quelques temps vous serez même peut-être bien content de les avoir pour rapiécer votre beau pantalon de palmbeach dont le fond commence à s'élimer ; mais surtout on pourrait en confectionner des slips ravissants — et solides à l'usage par ces temps de pénurie de savon ; en tous cas là, les hommes auraient sur les dames un sérieux avantage ; car dans ces mêmes 50 cm. les malheureuses devraient trouver aussi deux confetti-cache-seins.

On sait cependant qu'en ce qui concerne la toilette toutes les femmes sont un peu fées et il est probable qu'elles arriveraient à se vêtir très agréablement, sinon décemment avec le métrage en question. Elles riraient même sous cape en pensant qu'il fut une époque où le port du short en ville leur était interdit. Quelle revanche... et quel spectacle rue Paul-Bert !

On s'imagine l'ébahissement des navigateurs d'Europe qui, dans quelques années — la guerre finie — débarqueront en Indochine. Bougainville et la Pérouse n'avaient rien vu ! Une poignée de sauvages habillés de plumes et de tatouages... Allons donc, vous verrez à quoi ressemblera le « costume national » en Indochine d'ici quelque temps !

Mais c'est là une incursion hypothétique dans un avenir qui ne nous appartient pas ; tandis que le présent est à nous, avec 50 cm. de calicot noir qu'il s'agit d'employer au mieux. Cinquante centimètres c'est tout de même un peu juste pour ceux qui ont encore l'ambition de conserver les traditions de l'élégance occidentale ; mais la nécessité rend ingénieux et je connais un groupe de célibataires qui vont avoir recours au collectivisme.

C'est-à-dire qu'en additionnant les 50 cm. de Paul, Arthur, Jean-Marie et Joseph, ils obtiendront 2 mètres avec lesquels sera confectionnée une paire de shorts d'une taille réalisant une moyenne entre eux tous, et qu'ils revêtiront à tour de rôle ; en admettant toutefois que le marchand ne pousse pas le scrupule jusqu'à la malice en leur vendant 4 fois 50 cm., rigoureusement coupés en 4 morceaux ; il faut dire aussi qu'ils n'ont pas encore pu décider ce que feraient les trois autres pendant que le quatrième plastronnerait rue Paul-Bert paré du short de la communauté. Mais l'idée n'est pas mauvaise ; c'est une question de mise au point ; on s'organise bien en popote pour la nourriture ; pourquoi ne se mettrait-on pas en popote pour le vêtement ?

D'ailleurs, il y a toujours des gens qui s'effraient pour pas grand-chose. Les tissus se font rares ; c'est un fait qu'il faut admettre ; mais ce n'est pas une catastrophe. Pensez donc comme la vie serait simple le jour où l'on n'aurait « plus rien à se mettre » ! Je m'en réjouis d'avance. Quelqu'un me disait tout récemment que d'après des calculs précis, l'homme moderne passait plus d'un huitième de son temps à se nourrir. Combien de huitièmes passe-t-il donc à s'habiller alors ?

H. A.

(COURRIER D'HAIPHONG du 5 octobre 1943.)

Le voleur et le gendarme.

Un soir, à l'arrivée d'un car, une gentille demoiselle annamite en robe du soir, couverte de bijoux scintillants, descend du lourd véhicule et cherche des yeux en hésitant un cyclo. L'un d'eux rôdant autour de la station et dédaignant les appels désespérés du vulgum pecum, la voit et se précipite. La belle enfant s'installe et fouette cocher ! pardon, pédale pédaleur !

On tourne à droite, on tourne à gauche et voici un coin de rue sombre et désert, le coolie arrête brusquement son véhicule, descend, cependant qu'un autre individu à mine patibulaire, son complice, se rapproche, prêt à lui donner main forte. Bonne affaire que de dévaliser une jeune fille terrorisée, à l'aspect doux et timide de gazelle. Mais voilà que la jeune fille se lève à son tour, d'un coup de poing en règle elle envoie l'agresseur au pays des songes, puis d'un coup sec des menottes se referment sur les poignets du deuxième larron interloqué.

La soi-disant frêle demoiselle était en réalité un solide agent des recherches qui était sur la piste d'un couple de coolies-*xe* dévaliseurs longtemps recherchés et qui n'avait rien trouvé de mieux pour les capturer que de se transformer en jeune personne évanescence. Les vêtements féminins annamites peuvent, comme on le voit, dissimuler un gaillard musclé et prompt à l'attaque.

(IMPARTIAL du 5 octobre 1943.)

La Romanisation du Cambodgien.

Radio-Bulletin du Cambodge a interviewé à ce sujet S. E. Méas Nal, ministre de l'Éducation Nationale, qui lui a fait des déclarations fort intéressantes dont nous extrayons les passages suivants :

Cette mesure a suscité beaucoup d'enthousiasme chez tous les Cambodgiens qui réfléchissent et connaissent les lois de l'évolution des peuples modernes...

Je ne crois pas que les « vieux Khmers » tiennent outre mesure à l'état de choses existant « de leur temps », suivant votre propre expression. L'écriture cambodgienne est une de ces « anciennes choses » fort respectable certes, mais qui ne peut guère être améliorée dans ses imperfections. Si à cette écriture, on parvient à substituer (comme on est en train de le faire actuellement) un autre système graphique mieux adapté aux exigences de la vie nouvelle, je suis sûr que peu à peu nos « vieux Khmers » finiront par se rendre à l'évidence et accepteront de bonne grâce la réforme...

La romanisation aura incontestablement une influence considérable sur la littérature cambodgienne. La langue cambodgienne devenant plus souple et plus claire par le fait de l'utilisation des caractères latins, nos écrivains acquerront, par voie de conséquence, une méthode de travail, une manière de sentir, inconnues jusqu'ici. Ils seront plus clairs, plus concis qu'ils ne l'ont jamais été avec l'emploi de l'écriture traditionnelle. L'alphabet latin, en permettant d'écrire les mots « à la française », c'est-à-dire séparément, chaque groupe graphique correspondant à un concept déterminé, mettra de l'ordre dans la pensée khmère, habituellement touffue et désordonnée. Il permettra aussi de simplifier notre syntaxe et surtout notre orthographe que nos lettrés ont compliquée à loisir à la façon des humanistes français du xvi^e siècle. Il a fallu attendre que « Malherbe vint » pour que le style français soit épuré, que les règles de la poésie soient modifiées d'une façon acceptable. Notre Malherbe à nous pourrait naître de cette romanisation tant attendue. Avec elle, notre orthographe pourra être simplifiée dans une très large mesure...

Dans une société comme la nôtre, le progrès n'est possible que grâce au concours de tous. Évidemment, le rôle de l'élite est grand, dans cette marche en avant, mais il n'est pas exclusif. Il faut que le Cambodgien moyen, que le Néak Sré même, y mettent du leur, montrent la largeur de vues nécessaires pour que le but soit atteint. Et on ne peut vraiment acquérir cette largeur de vues, sans une certaine culture, sans des « clartés » sur le monde extérieur, pour reprendre un terme de votre vieux Molière, que seules peuvent donner l'étude et la lecture. La romanisation donnera d'emblée droit de cité dans le vocabulaire cambodgien à une foule de vocabulaires nouveaux, qui sont intranscriptibles en caractères cambodgiens. Elle permettra une large vulgarisation des connaissances techniques ou scientifiques dont les Cambodgiens, isolés jusqu'ici du monde par la barrière de leur écriture, pourront faire leur profit. Les facilités trouvées en matière d'imprimerie, permettront la diffusion sur une large échelle des œuvres littéraires ou des traductions de chefs-d'œuvre occidentaux qui contribueront à former l'esprit du Cambodgien moyen, à lui ouvrir des horizons nouveaux insoupçonnés jusqu'ici.

Dans la société cambodgienne actuelle, on entend par personnes « civilisées », celles qui ont reçu une culture française et qui se signalent par ce que vous appelez un esprit large, en ce qui regarde la soumission aux coutumes. Les civilisés représentent l'élément de progrès, l'élément avancé si vous préférez, qui peut vivre avec son temps.

Naturellement les « vieux Khmers », ennemis de tout progrès, ne regardent pas d'un très bon œil ces personnes « civilisées » dont ils critiquent le genre de vie et les idées trop larges à leur gré. En réalité, ils les critiquent parce qu'ils sont incapables de les comprendre, parce que leur esprit, formé à l'école de la routine, n'est pas assez ouvert sur le monde extérieur dont ils soupçonnent à peine l'existence.

La romanisation de l'écriture, en rendant possible la diffusion rapide des connaissances, en facilitant les traductions de toutes sortes, arrondira certainement bien des angles. Elle permettra à ces « vieux Khmers » de se cultiver, d'élargir leur horizon et partant les rendra moins intransigeants. Je suis même certain que bon nombre d'entre eux viendront d'eux-mêmes grossir les rangs des civilisés — des Khmers Sâmai, comme nous disons maintenant —, pour le plus grand bien du Cambodge.

Défense de...

Dans notre beau pays de France,
Il suffit qu'on mette : Défense
De faire ceci ou cela,
Pour qu'aussitôt — ce n'est point là,
Croyez-m'en bien, une boutade —
Se construisent des barricades,
S'abattent des réclamations,
Et naissent des révolutions.
Car, dès que paraît un ukase,
Tout Français dit la même phrase :
« Défense de... ! ça va, c'est bien,
Pas pour moi, mais pour le voisin. »

Comment expliquer ce mystère ?
On a pourtant bon caractère,
On est fort, loyal, courageux,
On a le geste partageux,
On est badin, on est artiste,
On n'est pas trop, trop rigoriste,
On aime tout ce qui est bon :
Bon sens, bon vin et bon jambon :
Mais que paraisse une défense,
En avant le chahut, la danse ;
Ça gu... le comme un muezzin :
« Pas pour moi, mais pour le voisin. »
Nous savons par expérience
L'attrait qu'exerce une défense ;
Évidemment rien n'est meilleur
Que de la violer de bon cœur.
Mais finie, enfin cette époque,
Supprimées les équivoques,
Le temps des frondeurs est passé,
Mort, le grand rouspéteur français ;
On va respecter les défenses
Et tout ira bien mieux, je pense.
Quand chacun dira sans chagrin :
« C'est pour moi et pour le voisin. »

J. G.

(ACTION du 7 octobre 1943.)

Un nouveau prince impérial est né.

Les Souverains sont des amis de la France et en toutes circonstances ils restèrent fidèles aux souvenirs acquis durant leur jeunesse studieuse passée en France. Aux heures de sa grandeur comme dans sa plus grande détresse ils n'ont cessé de lui témoigner affection et sollicitude. En aucun moment de son infortune, ils n'ont douté de son destin, de la puissance de son rayonnement, de sa renaissance après une éclipse momentanée. Cette fidélité tire ses racines d'une éducation, de contacts prolongés avec les hommes et les choses de notre pays, d'une imprégnation profonde d'une culture. Les Français sont donc très sensibles à l'empreinte durable que leur pays a su laisser dans l'esprit et le cœur du Souverain d'Annam.

Et s'il n'est pas surprenant qu'en ce pays, où les hommes attachent aux descendances nombreuses une valeur symbolique si grande, l'on ait vu dans cette cinquième naissance d'un enfant impérial le signe du véritable bonheur et de la prospérité, rien n'est également plus naturel que les Français, chez lesquels le respect de la famille demeure, quoiqu'on puisse dire, si vivace, se soient associés, avec une franchise si unanime au bonheur de la Famille Impériale, du peuple d'Annam, et de la Cour.

(LA VOLONTÉ INDOCHINOISE du 5-10-43.)

LA VIE INDOCHINOISE

Les obsèques des victimes du bombardement de Haiphong du 1^{er} octobre.

Haiphong, 2 octobre. — Les émouvantes obsèques des victimes du bombardement de Haiphong du 1^{er} octobre se sont déroulées en présence de M. l'Inspecteur des Affaires Administratives Domec, représentant M. le Gouverneur Général, et de M. le Résident Supérieur au Tonkin.

Le convoi funèbre, suivi d'une foule recueillie, a été constitué par dix camions chargés de cercueils drapés aux couleurs françaises et annamites. Au départ du cimetière européen, des détachements de l'Armée, de la Marine et de la Garde Indochinoise rendaient les honneurs. Une cérémonie bouddhique eut lieu ensuite au cimetière Dong-Hung-Thien, tandis que la majorité des cercueils étaient transportés au cimetière chinois situé sur le territoire de la province de Kiên-an, où les attendaient le Résident, M. Vavasseur, et un piquet de la Garde Indochinoise.

Tout le long du parcours, une foule émue et silencieuse manifestait par son attitude combien elle ressentait cruellement ce deuil public.

Retour du Gouverneur Général à Hanoi.

Hanoi, 5 octobre. — L'Amiral et M^{me} Jean Decoux, qui avaient quitté Dalat le 3 octobre, sont arrivés à Hanoi le 5, au début de la matinée.

La générosité des Chinois de Kouang-tcheou-wan.

Hanoi, 7 octobre. — Douloureusement émus par les nouvelles du bombardement de Haiphong, les Chinois du territoire de Kouang-tcheou-wan ont versé, pour les Indochinois et pour leurs compatriotes victimes du bombardement, quatre mille piastres.

Retour de l'Empereur d'Annam à Hué.

Huê, 8 octobre. — S. M. l'Empereur d'Annam, rentrant de Dalat est arrivée à Hué le 8 octobre.

La solidarité des jeunes de France et d'Indochine.

Hanoi, 7 octobre. — Par télégramme du 6 octobre, l'Amiral Decoux a adressé au secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, une somme de 1.260.000 francs, en lui demandant de les répartir entre les œuvres du Secours National pour les écoles et les universités.

Cette somme a été recueillie pendant l'année 1942-1943 par les établissements de l'Enseignement d'Indochine. Ce remarquable résultat fait honneur à l'esprit d'initiative des maîtres et à la générosité des élèves français et indochinois.

L'Amiral visite Haiphong bombardé.

Hanoi, 10 octobre. — L'Amiral et M^{me} Jean Decoux, accompagnés de M. Haelewyn, Résident Supérieur au Tonkin, se sont rendus à Haiphong dans la matinée du 10 octobre pour examiner les dégâts dus aux récents bombardements aériens de la ville, et apporter aux nombreuses victimes indochinoises et chinoises, avec le réconfort de la sollicitude gouvernementale l'expression de la sympathie des populations de la Fédération Indochinoise tout entière.

Rappelons que les bombardements des 1^{er} et 7 octobre, effectués sans discrimination par des avions venant de Chine, ont durement frappé certains quartiers résidentiels éloignés de tout objectif militaire, et entraîné la mort de 180 et blessé grièvement près de 150 civils.

Accueillis par les principales personnalités de la ville, l'Amiral et le Résident Supérieur se sont rendus tout d'abord sur les différents points atteints par les bombes.

L'Amiral s'est ensuite arrêté longuement à l'hôpital municipal, lui-même touché lors d'un précédent bombardement, et où sont soignés avec un dévouement

remarquable les blessés de ces injustes agressions. L'Amiral n'a pas ménagé ses éloges au docteur Montalieu, ainsi qu'à ses collaborateurs français et indochinois qui se sont dévoués sans compter pendant et après les alertes. Au cours de cette visite, le chef de la Fédération et M^{me} Decoux ont remis une somme d'argent au docteur Montalieu à titre de secours personnel aux blessés nécessiteux.

La ville de Haiphong ayant subi un nouveau et grave bombardement à la fin de la matinée du 10 octobre, le Gouverneur Général et M^{me} Jean Decoux sont revenus sur place où ils ont constaté qu'une fois de plus les assaillants avaient frappé au hasard, faisant encore des victimes parmi l'innoffensive population de la ville.

Sous la conduite du Résident-Maire, l'Amiral et le Résident Supérieur au Tonkin se sont rendus aux divers points de chute des bombes. Ils ont examiné les nouveaux dégâts matériels importants qui ajoutent Haiphong à la liste douloureuse des villes martyres françaises. Ils ont arrêté sur place les dispositions à prendre pour venir en aide aux sinistrés.

A la suite de sa visite à Haiphong le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a décidé de mettre une somme de 10.000 piastres à la disposition des victimes des derniers bombardements.

Ce don sera réparti, entre les familles sinistrées, par les soins du Secours de Haiphong.

Le Laos célèbre la fête annuelle de sa Garde Indochinoise (le 13 octobre 1907).

Vientiane, 13 octobre. — Les derniers rebelles du plateau des Bolovens se sont présentés le 13 octobre 1907 aux autorités françaises, en exprimant le désir de rentrer dans la vie normale. Depuis lors, le Laos tout entier est en paix.

Cette tranquillité, dans un territoire aussi étendu qu'accidenté, est le fruit d'une part d'un travail politique heureux et adroit, qui a su établir entre les populations des contacts cordiaux et des amitiés durables, d'autre part du dévouement et du courage de la Garde Indochinoise, qui a purgé ces régions des pirates incorrigibles.

★★

La pacification des Bolovens avait duré six ans, de 1901 à 1907. Il ne sera cité en l'occurrence aucun des noms des chefs de bande, qui ont entretenu le trouble sur ces hauts plateaux. En ce jour de concorde, tous les péchés sont pardonnés.

Il fallut, pour purger le pays des coupeurs de pistes, faire des opérations de police en forêt, dans des conditions matérielles et sanitaires extrêmement dures.

Après le devoir accompli, la fête de la Garde Indochinoise sera, chaque année, un jour de recueillement :

*A la mémoire
des gardes principaux gradés et gardes
annamites et laotiens*

morts au champ d'honneur pour la tranquillité et l'ordre de tous.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

ANNAM

Marie, Pierre, fille de M. et de M^{me} Georges-Marie Proux à Banmethuot (22 septembre 1943).

TONKIN

Eveline, Alexine, fille de M. et de M^{me} Leroy (1^{er} octobre 1943).

Michel, Claude, Georges, fils de M. et de M^{me} Naé-gelé (2 octobre 1943).

Chantal, Rollande, Pascaline, fille de M. et de M^{me} Dubuc (2 octobre 1943).

Françoise, Marie, Rose, fille de M. et de M^{me} Ville-dieux (4 octobre 1943).

Suzanne, fille de M. et de M^{me} Ingels (5 octobre 1943).

Daniel, François, fils de M. et de M^{me} Henriot (5 octobre 1943).

Monique, Anthelmine, Madeleine, fille de M. et de M^{me} Le Seac'h (5 octobre 1943).

Thérèse, fille de M. et de M^{me} Manseret (5 octobre 1943).

Liliane, Madeleine, Yvonne, fille de M. et de M^{me} Lorthois (6 octobre 1943).

Marie, Thérèse, Andrée, fille de M. et de M^{me} Quéré (6 octobre 1943).

Abel, fils de M. et de M^{me} Ouvrard (6 octobre 1943).

Christian, Pierre, Paul, fils de M. et de M^{me} Bordaz (7 octobre 1943).

Jacqueline, Andrée, fille de M. et de M^{me} Chas-sagneux (7 octobre 1943).

Christian, Philippe, fils de M. et de M^{me} Cailleux (7 octobre 1943).

Christiane, fille de M. et de M^{me} de Lopez (8 octobre 1943).

COCHINCHINE

Philippe, frère cadet de Régine Pichardie (29 septembre 1943).

FIANÇAILLES.

ANNAM

M. Pierre Vacherot avec M^{lle} Andrée Renoul.

M. Pierre Revel avec M^{lle} Yvette Peig.

TONKIN

M. Henri Moutouh avec M^{lle} Nguyễn-thi-Vân.

M. Gilbert Renault avec M^{lle} Mauricette Lau-rençont.

COCHINCHINE

M. Henri Bui-quang-Tân avec M^{lle} Truong-thi-Huong.

M. Jacques Schneider avec M^{lle} Huguette Ber-ger.

MARIAGES.

TONKIN

M. René Leconte avec M^{lle} Marie Mai-Tâm (9 oc-tobre 1943).

M. Albert Slaës avec M^{lle} Mauricette Lema-res-quier (9 octobre 1943).

COCHINCHINE

M. Aristide Morlaës avec M^{lle} Marie Annonier (2 octobre 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

M^{me} Vve Duvillier, née Vuong-thi-Liên (5 oc-to-bre 1943).

M. Emile Rethoré (9 octobre 1943).

M. Louis Picolet (10 octobre 1943).

M. Georges Lezer (10 octobre 1943).

M^{lle} Evallée (10 octobre 1943).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ N. B..., à Saigon. — Vos critiques, cher lec-teur, si elles sont justes, ne sont pas justifiées.

Nous avons déjà expliqué dans ces colonnes que le tirage de la revue constitue un tour de force de l'imprimeur qui, sans encre « ad hoc », sans papier offset, sans zinc pour photogravure, et avec des produits chimiques locaux, arrive cepen-dant à « tenir » et à vous présenter chaque se-maine tant bien que mal trente-six pages illus-trées.

Vous nous reprochez de ne pas présenter la re-vue comme l'« Illustration » ou « Match ».

C'est comme si vous reprochiez à votre resta-urateur de ne pas vous offrir du caviar et du cham-pagne.

Les temps sont durs, en imprimerie comme ail-leurs. Vous semblez l'oublier.

~ H. X. T..., à Hué. — La correction des concours littéraires 1943 organisés par l'Association Ale-xandre-de-Rhodes se poursuit. Nous pouvons vous assurer que les résultats seront proclamés en fin d'année.

Nous vous convions à participer aux concours 1944 dont la date de remise des manuscrits a été fixée au 1^{er} février. Le jury espère vivement que, contrairement aux concours 1943, la qualité des manuscrits l'emportera sur la quantité.

Nous soulignons qu'il ne peut y avoir aucun favoritisme, comme vous semblez le croire, puisque les manuscrits ne sont pas signés et que l'identité des auteurs ne sera dévoilée qu'au moment de la proclamation des résultats.

~ A. M..., Thât-khê. — Nous essayons de faire de la Revue le journal vivant de notre Indochine, et si notre but n'est pas encore atteint, vos éloges nous montrent que nous sommes sur la bonne voie. Merci.

~ F. M..., Lang-son. — Ainsi vous recevez la Re-vue « très irrégulièrement » depuis un an, et vous attendez la fin de votre abonnement pour nous dire que c'est intolérable.

N'aurait-il pas été plus simple, cher lecteur, de nous écrire plus tôt ? Nous aurions essayé de re-médier à cet état de choses. Etat de choses dû — devons-nous nous en féliciter ou nous en plain-dre ? — au très vif intérêt que prennent à la Re-vue des lecteurs assidus, mais économes, entre Hanoi et nos abonnés.

Changement d'adresse :

De nombreux abonnés nous demandent de changer leur adresse, mais omettent de rappeler leur adresse précédente.

Nous avons l'honneur de signaler à nos lecteurs que toute demande de changement d'adresse devra être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres-poste et de l'indication de l'an-cienne adresse, faute de quoi le change-ment ne pourra être effectué.

De nombreux lecteurs nous demandent de leur envoyer « une collection » complète de telle année « ou bien » tous les numéros parus entre telle et telle date ».

Notre plus vif désir serait de les satisfaire, mais les succès de la Revue a été et est encore tel que malgré un tirage sans cesse accru de très nombreux numéros même récents sont épuisés. Nous avons pu occasionnellement racheter nous-mêmes des numéros anciens, mais nous demandons à nos lecteurs de nous faire confiance : s'ils ne nous indiquent pas d'une façon formelle qu'ils désirent une série *complète* de numéros, nous leur adresserons les numéros qui nous restent disponibles au prix uniforme de 0\$50 le numéro, quelle que soit sa date de parution.

Petites annonces

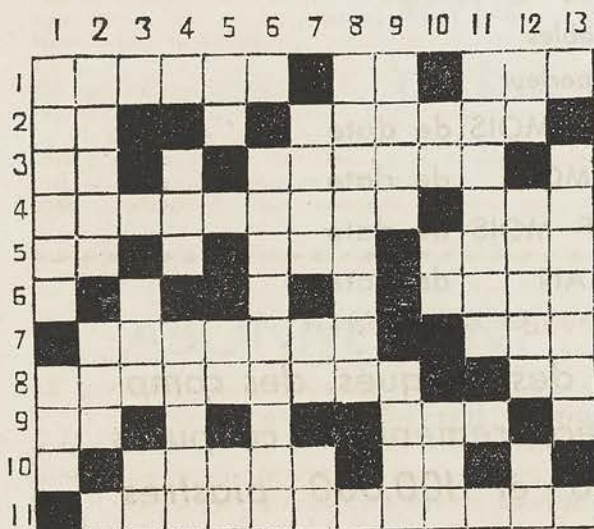
Recherchons numéros 1, 3, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 31, 39, 86, 122, 126, 144, 148, 149, 156.

Faire offre à la Revue.

MOTS CROISÉS N° 132

Horizontalement.

1. — Célèbre famille originaire de la Bourgogne — Indignation.
2. — Terminaison chimique — Célèbre victime d'un accident à Neuilly.
3. — Compagnie — Patronyme du premier 4 horizontal.
4. — Prénom d'un poète — Insouciance.
5. — Préposition — Monnaie — Chanteur.
6. — Acier anglais.
7. — Poète lorrain, mort d'une chute de cheval — Véhicule.
8. — Revenus au bercail — Deux fois la même voyelle.



9. — Pronom — Négligé.
10. — Solidifia une belle faune — Wilhelm acquiesce.
11. — Moraliste de grande valeur, mort à 32 ans.

Verticalement.

1. — Marquer — Règlement religieux.
2. — Liliacée — Froidure.
3. — Erudit phénoménal — Premier essai de lecture.
4. — Adverbe — Faits d'armes.
5. — Relie la mineure d'un syllogisme à la majeure — Breuvage disparu — Phonétiquement, le nom d'un musicien bouffe.
6. — Poète né dans le Ponthieu.
7. — Prêtre — Deux fois la même consonne — Pronom.
8. — Instrumentiste.
9. — Aventurée — Ramène le silence.
10. — Désigne — Auxiliaire — Air américain.
11. — Jersey métallique.
12. — Préfixe — Aime avec passion — Séjour forcé.
13. — Naquit à Constantinople, mourut à 32 ans de mort violente.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 131

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1	S	A	R		M	A	R	S		L		N	T	
2	J	U	P	I	T	E	R		A	B	U	S	E	R
3	U		O		O	R	E	E	S		G	A	V	E
4	N	O	L	I		C	O	T		M	A	R	E	S
5	O		L		V	U	L	C	A	I	N		U	S
6	N		O		I	R	E		S	N	O	B		E
7		O	N	D	E	E			C	I	E		R	
8	P	I		I	S				H	E	R	C	U	L
9	L	E	D	A		A	K	A		V	A		I	N
10	U			N	E	P	T	U	N	E		P	O	T
11	T	R	O	E	N	E		D	A		S	E	N	E
12	O		D			X	I		R	A	O	N		T
13	N	I	E	E	S		N	A	D	I	N	E		E

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ENTREPRISES DE DRAGAGES
ET DE TRAVAUX PUBLICS

CIMENT ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS

SAIGON

200 — Rue de Champagne

Tél. n° 20615

R. C. Saïgon 24

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs.

Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50%.

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BON A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS de date
à 102 \$	à UN AN de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

Toutes les applications de l'électricité :

**ÉCLAIRAGE — CHAUFFAGE — VENTILATION
FORCE MOTRICE**

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

LA REVUE NATIONALE CHINOISE

REVUE MENSUELLE FRANÇAISE
DE SHANGHAI ET DE LA CHINE



ABONNEMENT :

Tarif international : **1 C \$ 20**

Ap^t 8 — 1363, Rue Lafayette — SHANGHAI

Administrateur et Directeur : **G. SAX-DARNOUS**

Bière HOMMEL Export

Boissons Gazeuses LARUE

GLACE

sont des produits que
continue à fabriquer la
SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE

S. A. au Capital de 4.712.400 \$

EN VENTE PARTOUT

La table des Matières de la Revue est parue.

Cette table contient plus de 70 pages et est éditée pour la première fois depuis la parution de la Revue ; elle embrasse deux ans et demi de publication, du 1^{er} septembre 1940 au 31 janvier 1942. Elle est divisée en table par noms d'auteurs, table par matière et table des illustrations.

Elle sera envoyée à tout lecteur au abonné qui en fera la demande accompagnée d'un mandat-poste de 1 \$ 60, et elle est en vente au prix de 1 \$ 50 chez les dépositaires :

Librairie TAUPIN et à l'IDEO, Hanoi ;

Librairie LE-THANH-TUAN à Hué ;

Librairies PORTAIL et ARDIN à Saigon ;

Librairie PORTAIL à Pnom-penh.



LLAURENSY

contre la chute des cheveux

Vente en gros
2, Rue Garcerie Saigon
Magasins Chaffanjon Hanoi

AU CINÉMA

MAJESTIC

**SAIGON
HANOI**

*Les meilleurs films
dans
les meilleures salles*

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques.

**VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND
MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES**

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Specia

Rhône-Poulenc

PROPIDEX • ASCIATINE • OXYEDRINE • RHOPEINE
SONÉRYL • RUTONAL • STIBYAL • NEPTAL • YOCHLORINE
RHODAZIL • ALUNOZAL • URAZINE • CORYPHÉDRINE
GELOBARINE • FORIOD • BAUME RHODIA
NÉO-DMECON • SANÉDRINE • INFUNDIBULINE
SEPTAZINE • NEO-DMÉTYS • THIAZOMIDE • FLÉTASE
RHODIACARBINE • CRISALBINE • NÉO CARDYL
QUINIO • STOVARSOL • MYOCHRYSSINE • KÉLÈNE
DAGÉNAN • ANTHÉMA • PREMALINE
PROPIDON • QUINACRINE • GARDÉNAL
ACÉTYLARSAN • STOVARSOL • DMELCOS
NOVARSEN • NOBENZOL • BILLON
ASPIRINE

*justifient par leur efficacité
le renom mondial de la qualité française*